N°261
SEPTEMBRE 2002

Montpellier Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Le musée Fabre s'enrichit de nouvelles toiles de Frédéric Bazille

La "Petite italienne chanteuse des rues", huile sur toile de 130,5 x 97,5 cm datée de 1866 est l'une des deux toiles acquises par le musée Fabre (lire p. 18).

BONNE NOUVELLE
Un suspense qui finit bien : l'hôpital général Saint Charles accueillera l'Université Paul Valéry

Après le départ des services du CHU, l'ensemble constitué par l'hôpital général et la clinique Saint Charles, situé en plein centre ville, a été divisé en deux parties concrétisées par la nouvelle rue du Professeur Serres. D'un côté, l'ancienne clinique datant des années 30 été vendue à des promoteurs pour y construire des logements de standing dotés de parkings.
De l'autre, l'hôpital général, dont les bâtiments datent des 17e et 18e siècles, devait être vendu à l'Université Paul Valéry pour ramener 4 000 à 5 000 étudiants au centre-ville. On sait, en effet, qu'il manque à l'Université Paul Valéry environ 30 000 m² de locaux. L'opération Hôpital Général permet d'en assurer 15 000 soit la moitié des besoins. Les sommes nécessaires à l'achat et l'aménagement de la première tranche sont prévues au contrat de plan à hauteur de 150 millions de francs. Il était prévu au départ que les premiers étudiants seraient là en 2004, mais depuis trois ou quatre ans, rien n'avançait faute d'accord sur la destination des locaux et le rectorat ne pouvait donc débloquer les fonds pour l'achat.
Une heureuse nouvelle est tombée début juin, le Conseil d'Administration de Paul Valéry a adopté les propositions de la Présidente, Mme Weil. Désormais le C.H.U., du moins nous l'espérons, pourra signer au début de l'automne la vente de l'Hôpital Général à l'Education Nationale à destination de l'Université Paul Valéry. Si tout va bien, le retard pris ne sera que de deux ans et les premiers étudiants devraient arriver sur le site en 2006.
Cela renforcera d'autant le commerce et la vie de ce secteur Boutonnet, Louis Blanc, Pasteur, Albert 1er, Henri IV.

DEMOCRATIE DE PROXIMITE
Vers la piétonisation de l'Ecusson ? La réflexion est lancée

Des négociations conduites avec les commerçants concernés et l'ouverture de la rue Henri Serre ont abouti à la piétonisation de la place Albert 1er.
A leur tour, des commerçants voisins demandent la piétonisation des boulevards Louis Blanc et Pasteur. Il va de soi qu'un tel projet ne peut être mené à bien sans une longue concertation. Il doit être étudié dans le cadre plus large de la piétonisation de l'ensemble de l'Ecusson, en s'appuyant sur l'exemple de nombreux cœurs de villes italiennes, allemandes, suédoises, belges, voire françaises.
Mme Sophie Boniface-Pascal, maire-adjointe du quartier est chargée de mener à bien cette concertation qui débutera en septembre et durera un an. En juin 2003 la décision sera prise soit d'aller plus loin, soit de s'en tenir au statu quo.
Jetons quelques jalons pour faciliter les débats.
Bien entendu, les rues Foch, Saint Guilhem et de l'Université resteraient ouvertes pour le fonctionnement des parkings Palais de Justice, Préfecture et Marché aux Fleurs. Pour la rue Foch, une concertation particulière décidera s'il faut faire un sens unique rentrant ou maintenir le double-sens actuel avec des aménagements empêchant les stationnements pirates en double file qui valent actuellement à la mairie une avalanche de lettres de protestation des usagers qui ont raison car la situation actuelle n'est pas tenable.
Les livraisons se feraient à certaines heures en véhicules électriques sur le modèle de la Rochelle. L'étude est en cours depuis plus d'un an sous l'autorité de Mme Deloncle, maire-adjointe au Commerce et à l'Artisanat et de M. Robequain directeur général des services techniques. Les riverains qui ont des garages pourraient accéder à certaines heures le matin et le soir dans le sens entrant ; bien sûr, ils pourraient sortir de l'Ecusson à toute heure de la journée. Des petits bus gratuits se substitueraient aux voitures et parcouraient toutes les trois minutes tous les secteurs de l'Ecusson entre la rue du Courreau et le Corum, la Comédie et le Peyrou, la place Albert 1er et la Babote.
Voilà, chères concitoyennes et chers concitoyens, un beau sujet de réflexion pour la démocratie de proximité à la rentrée.

Georges Frêche
Maire de Montpellier

Les succès de l'été 2002

La saison touristique 2002 s'est avérée particulièrement bénéfique pour la Ville, et elle n'est pas encore terminée ! Chronique d'un début d'été bien rempli

Longtemps Montpellier ne fut pas considérée comme une ville touristique mais comme une simple ville de passage. La faiblesse de l'hôtellerie il y a encore dix à quinze ans l'atteste. Qui ne se souvient des mois d'août d'il y a 20 ans et plus où la place de la Comédie n'était qu'une morne plaine vide ? Les temps ont bien changé. Festivals, mise en valeur du patrimoine, restauration des maisons de l'Ecusson dans leur splendeur de l'Age Classique ont modifié la donne. Le nombre des chambres d'hôtels a plus que doublé, suivant en cela la progression du nombre de touristes. Aux traditionnels touristes anglais, belges, néerlandais et allemands dont le nombre ne fait qu'augmenter, sont venus s'ajouter des nord-américains et des japonais, particulièrement depuis le Mondial 98 de football qui a fait connaître la ville dans le monde entier. Et grâce à l'association Saint-Roch et à la Ville, Montpellier est devenue la deuxième destination touristique des Italiens en France après Lourdes. Le nombre des hôtels en projet et en construction est là pour montrer que le phénomène n'est pas prêt de s'arrêter.

MONTPELLIER GRANDE DESTINATION TOURISTIQUE.

Un office du tourisme d'agglomération sera mis en place en 2003 ou 2004 sous l'autorité de M. Meunier, Maire de Lattes, vice-président de l'Agglomération, chargé de la commission tourisme. Cet office qui continuera à travailler avec les offices municipaux de Montpellier, de Carnon, de Lattes, de La Grande-Motte, de Palavas, etc. aura pour but, en liaison avec le Ministère du Tourisme et le Conseil Général de l'Hérault, de toujours faire connaître la destination touristique de l'Agglomération de Montpellier.

Le Corum, devenu 3ème palais des congrès de France après Paris et Strasbourg, devant Nice, Toulouse, Nantes, Lille, Blois, etc. contribue à ce succès. Les touristes d'affaires pour être moins nombreux que les touristes traditionnels, apportent beaucoup d'argent dans le commerce, la restauration et l'hôtellerie.
Le Pôle Héliopolis de la Technopole, puisque c'est ainsi que s'appelle le Pôle Tourisme, a été depuis dix ans et restera l'un des grands créateurs d'emplois de la ville avec la médecine, la pharmacie, les nouvelles technologies de la communication, l'agronomie, la chimie, etc. Le succès des festivals, tant de danse que de musique sur lesquels nous allons revenir, accroît la médiatisation internationale de la ville où passent, chaque été, des journalistes du monde entier. D'ailleurs, en octobre, la première école de journalisme française, le Centre de Formation des Journalistes de Lille, installe une annexe au Domaine de Grammont pour la formation des journalistes de radio et de télévision. Merci à M. Talvat, et tous ceux qui l'ont aidé, d'avoir mené à bien ce dossier. Merci aussi à Mme Deloncle, en charge du tourisme à Montpellier et à M. Klépandy et M. Barbance respectivement Directeur de l'Office du Tourisme de Montpellier et du Corum.

LE SUCCÈS RENOUVELÉ DE MONTPELLIER DANSE

Sous l'égide de Jean-Paul Montanari, avec le concours de Mathilde Monnier, l'édition 2002 de Montpellier Danse a connu un succès toujours plus vif puisque 80% des spectacles se sont joués à guichet fermé et que plus de 20 000 places ont été vendues. Du coup, l'édition 2003 sera menée par son directeur selon les mêmes principes : durée ramassée et spectacles non stop toute la journée à Montpellier et dans les environs.
Bien sûr, la programmation de danse continue durant la saison d'hiver aux opéras de Montpellier.
Capitale de la danse en France, Montpellier devient aussi capitale de la musique pour le grand plaisir des dizaines de milliers d'amoureux d'opéra et de musique de l'agglomération dont les jeunes ne sont pas les moins nombreux.

APRÈS L'ORCHESTRE, L'OPÉRA EST DEVENU OPÉRA NATIONAL

On se souvient que Mme Trautmann, alors Ministre de la Culture et le Ministère de la Culture, en 2000, avait érigé l'Orchestre de Montpellier comme Orchestre National. C'est la reconnaissance du travail effectué par les chefs successifs : Jacques Berthelon, Cyril Diederich, l'italien Gianfranco Massini, Friedemann Layer et surtout le surintendant de la Musique à Montpellier, René Koering, également responsable de la musique à Radio France. L'Orchestre connaîtra de nouveaux développements en 2002-2003 pour atteindre le nombre de 104 musiciens, ce qui en fait l'une des plus belles formations européennes.
Il fallait que l'Opéra suive. Les amateurs se souviennent de la situation de l'Opéra il y a un quart de siècle. C'était ce qu'on appelle en jargon de métier un garage. Un tourneur, situé à Toulon, produisait à la fois des corridas espagnoles, des opéras et des opérettes qu'il louait de Nice à Perpignan. Aucune création à Montpellier, aucun professionnel.
Depuis 20 ans, l'Opéra a connu un développement foudroyant, particulièrement sous la direction d'Henri Maier, aujourd'hui directeur de l'Opéra de Dresde et de René Koering, surintendant de la Musique et de son adjoint pour l'Opéra, Christoph Seuferle, récemment encore directeur adjoint de l'Opéra de Paris auprès d'Hubert Gall. Les succès de *Rinaldo*, des *Fées du Rhin*, largement couverts par la presse nationale et régionale en juillet, témoignent de la qualité professionnelle au niveau européen de l'équipe mise en place.
Il fallait obtenir, signe prestigieux digne du Montpellier des 17e et 18e siècles, capitale de la musique, le titre d'Opéra National. Il y a encore un an il n'y avait que trois opéras nationaux en France : Paris depuis Louis XIV, Lyon depuis Raymond Barre Premier Ministre et Strasbourg depuis Catherine Trautmann. C'est début 2002 que Montpellier a été désigné comme le 4e opéra national en France. Les associations de l'Orchestre et de l'Opéra ont fusionné en une association unique portant le nom d'*Euterp* présidée par M. Elysé Lopez, éminent radiologue montpelliérain. Rappelons également que Montpellier est la seule ville de France disposant de deux opéras : un opéra classique des 18e et 19e siècles, l'Opéra-Comédie, et un opéra moderne, l'Opéra Berlioz, au Corum, de 2000 places, considéré par tous les professionnels, tant pour la contenance que pour l'acoustique, comme une des cinq meilleures salles du monde pour les concerts. Montpellier est ainsi devenu incontestablement, après Paris, la grande ville française de la culture.

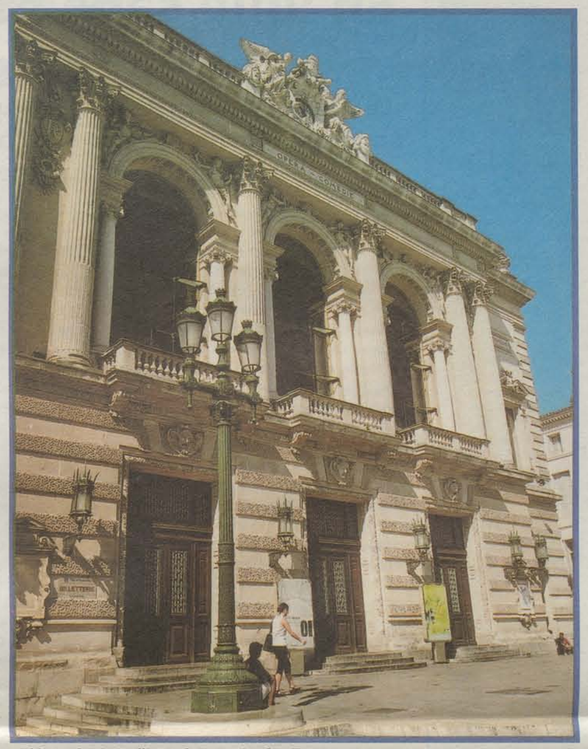

L'Opéra de Montpellier, 4e Opéra national en France

Le Festival de Radio-France et Montpellier est devenu le premier festival de musique de France et l'un des trois grands européens avec Bayreuth et Salzbourg.

MONTPELLIER, CAPITALE MUSICALE DE LA FRANCE ESTIVALE

A la clôture du festival on a atteint environ 105 000 spectateurs, Montpellier talonne ainsi Avignon qui a plus d'un demi-siècle de tradition. L'an prochain le festival poursuivant sur son succès verra son budget augmenter et proposera la création d'opéras non plus seulement en version concert, mais en costumes et décors, rivalisant ainsi avec Aix-en-Provence et Arles.
Saluons René Koering, Jany Macaby, Philippe Grison, directeur de l'Orchestre, tous les solistes des orchestres et particulièrement de l'Orchestre National de Montpellier, la Fondation Beracasa, les formations invitées pour leurs prestations. Les salles bondées du Corum, la masse des concerts gratuits où parfois on a frôlé l'émeute tant la concurrence était rude, témoignent du succès. L'an prochain des efforts seront faits pour éviter ces quelques bousculades pour lesquelles nous présentons nos excuses au public qui n'a pas pu rentrer.

L'été s'achève bientôt et la saison culturelle s'annonce plus riche et foisonnante que jamais, dans tous les domaines, la musique et la danse mais aussi, le cinéma avec le Festival du Cinéma Méditerranéen, le théâtre ou le livre avec la Comédie du Livre qui sera en 2003 la deuxième ou la troisième manifestation nationale consacrée aux livres et à la littérature.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Georges Frêche,
Maire de Montpellier

AUGMENTATIONS DE L'ETE
La nouvelle politique sociale est en marche
Smicards + 2% - Ministres de M. Raffarin + 70%

"Pass Ecusson"

Depuis la fin du mois d'août, l'Ecusson dispose de 4 entrées au lieu de deux auparavant. Des bornes équipées d'un lecteur de Cartes Pass distribuées aux résidants permettent de contrôler l'accès.
La zone piétonne rue de Verdun / rue Boussairolles reste accessible par la rue du Clos René. La zone piétonne rue de la Loge / Grand rue Jean Moulin dispose désormais de 3 accès : la place Molière mais aussi la rue Foch et le passage Bruyas.
Ces 4 entrées sont reliées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au Centre de surveillance Urbain de la Ville de Montpellier. Une équipe est à l'écoute pour aider les usagers.
Les mesures mises en œuvre s'appliquent différemment selon les catégories d'usagers.

L'accés aux zones pietones de l'Ecusson est autorisé librement de 4h à 10h et la Place de la Comédie est accessible de 4h à 9h.

- les résidants avec garage doivent utiliser pour accéder à leur domicile leur nouvelle carte pass aux bornes d'accès et retirer un ticket délivré aux bornes d'accès pour un stationnement sur la chaussée limité à 30 minutes.
- Les résidants sans garage peuvent accéder à la zone piétonne de 19h à 21h, munis d'un ticket pour un stationnement limité à 30 minutes.
- Les livreurs munis également d'un ticket sont autorisés à circuler et stationner jusqu'à 11h. Au delà, l'accès est fermé.
- Pour les occupations temporaires (déménagements ou travaux), la procédure reste inchangée, une demande d'autorisation doit être effectuée en Mairie et une Carte Pass créditée pour la durée de l'autorisation, sera remise.

Le Pass Ecusson est disponible à la Police Municipale (Hôtel de ville niveau - 2) tél. 04 67 34 70 00 Poste 41 69

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

En ville sans ma voiture et tous à vélo !

Le 22 septembre, laissez la voiture au parking et mettez à profit cette journée pour redécouvrir le centre ville, à pied, en vélo, en tramway, en bus, en calèche, ou en trottinette en participant aux animations préparées par la Ville

Dimanche 22 septembre, Montpellier s'associe à la grande opération nationale et internationale pour l'environnement : "En ville, sans ma voiture !"
Le centre historique sera entièrement réservé aux piétons, vélos et transports en commun. De nombreuses animations permettront de participer à cette vaste opération de sensibilisation et d'expérimentation parfaitement en phase avec la politique de la ville en faveur du développement durable : espace piétonnier de 40 hectares, 130km de postes cyclables urbaines, tramway, la mise en place d'une action coordonnée pour les transports collectifs non polluants etc. Cette journée sera l'occasion de mettre en pratique tous les moyens de transports alternatifs à l'automobile. De manière générale les habitants de la ville et de l'agglomération, au-delà du périmètre réservé à l'opération, sont invités à ne pas utiliser leur voiture ce jour là et à privilégier les transports en commun.

A PIED OU À CHEVAL, MAIS SANS VOITURE !

Concrètement, que va-t-il se passer le 22 septembre ?
De 8 heures à 17 heures, tout le centre est réservé aux vélos, transports en commun, véhicules électriques et GPL. Seuls les services d'urgence sont autorisés à accéder au centre historique (véhicules de secours et d'urgence, professionnels de santé, riverains handicapés, livraison de repas à domicile etc.
Les taxis pourront accéder à la première ceinture et à leur station du centre historique (Opéra).
Les résidents de la zone concernée par l'opération seront autorisés à sortir leur voiture du périmètre réservé, mais ils ne pourront plus y pénétrer avant 17h.
Les lignes régulières de bus et de tramway sont maintenues et sont gratuites dans toute l'agglomération ce jour là.
Les habitants de Montpellier sont invités à pratiquer le co-voiturage et à utiliser les 5 parkings d'échange aménagé à proximité des stations de tramway de la périphérie.
Les calèches circulent en centre ville sur le trajet habituel.
Mise en service définitive d'une piste cyclable bidirectionnelle permettant la continuité d'itinéraires entre le centre ville, Grammont et les plages par la suppression d'une voie de circulation sur le quai du Verdanson.
Le service Tam'Vélo sera présent rue Maguelone et place de la Comédie et proposera la mise à disposition de vélo ainsi que le gardiennage des vélos privés.
Outre les traditionnels stands d'information sur l'environnement, des animations ludiques sont prévues. Organisée dans le cadre de la Journée Internationale "En ville sans ma voiture", l'opération "Tous à Vélo" vous a préparé un programme ludique et sportif. Un rallye pédestre, et un circuit cycliste, se jumelleront cette année, lancés depuis la Comédie.

DES ANIMATIONS LUDIQUES

Tous à Vélo vous propose deux parcours, un de 18 km pour les plus sportifs, et un de 6 km pour les enfants et les familles. Départ de la Comédie à 9h30.
Le rallye pédestre est organisé par la Ville, l'association Accueil des Villes Françaises et l'office du tourisme. Inscription à l'office du tourisme avant le 15 septembre.
Luna Park, pôle équitation, ambiance fun, skate, roller, découverte d'Odysseum... Un vrai feu d'artifice. Avec une pause fraîcheur sous les platanes de l'Esplanade, autour du Kiosque Bosc, pour le grand bal aux notes de l'orchestre de Paul Selmer.
A rappeler que ce week-end coïncide également avec la Journée du Patrimoine, manifestation nationale tout au long de laquelle de nombreux lieux, musées, demeures historiques, sont ouverts gratuitement au public.

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Évolution vers une structure nouvelle

Pour des raisons de sécurité, le cloître situé rue Ferdinand Fabre, qui abritait la Maison de l'Environnement de Montpellier, a dû fermer ses portes. Pour faire face à cette situation d'urgence, la Ville a proposé aux associations un relogement provisoire et a engagé la réflexion sur la création d'une nouvelle structure. Chronologie des faits par Christiane Fourteau, maire-adjointe déléguée aux Maisons pour tous.

DÉBUT 2000

La Maison de l'Environnement, créée en 1990 par la Ville de Montpellier pour permettre aux associations de développer leur action dans le domaine de l'écologie, devient trop petite. Le maire Georges Frêche et Christophe Moralès, en charge du dossier à l'époque avant Jean-Louis Roumégas, se rendent à la Maison de l'Environnement pour demander aux associations de participer à l'étude d'une nouvelle structure dans le cadre de l'agglomération. Les retards pris pour la mise en place de l'agglomération bloqueront l'avancement de ce projet.

AUTOMNE 2001

La Maison de l'Environnement est placée sous la compétence des maisons pour tous (régie municipale).

4 AVRIL 2002

Trois cocktails Molotov sont lancés par des jeunes français de confession musulmane, extrémistes, dans ce qu'ils croient être la synagogue Mazel-Tov qui jouxte les bâtiments de la Maison de l'Environnement. Cet attentat provoque un début d'incendie dans le local occupé par l'association dénommée APIEU. Si la police, fort efficace en la matière, n'avait averti les pompiers dès la première demi-heure, l'incendie aurait pu dégénérer et brûler la totalité de la synagogue et de la Maison de l'Environnement.
Sans attendre, la Ville demande à la commission départementale de sécurité du corps des sapeurs pompiers de l'Hérault d'effectuer une visite de contrôle des locaux, pour juger des risques de maintenir du public dans ces lieux.
Est-il besoin de rappeler que la Ville n'a aucune autorité sur les responsables de la dite commission et que toute affirmation contraire relèverait de la diffamation ?

1er JUILLET

Visite de contrôle de la sous-commission départementale de sécurité.

4 JUILLET 2002

La ville reçoit le procès verbal de la visite de la commission qui s'est rendue sur les lieux le 1er juillet, et qui donne un avis défavorable pour la poursuite de l'exploitation de l'établissement.
Le Maire, responsable de la sécurité des bâtiments communaux, prend un arrêté prononçant la fermeture administrative de l'établissement.

11 - 12 JUILLET 2002

J'informe par lettre recommandée les associations concernées de la fermeture au 15 juillet et je me rends sur place pour leur proposer un relogement en nombre de mètres carrés équivalents.

MI-JUILLET

Le dialogue se détériore. La Ville propose, ce à quoi elle n'était pas tenue, de faire à ses frais les déménagements vers les locaux proposés.
Les associations décident d'occuper les lieux malgré le risque encouru.

22 JUILLET 2002

Georges Frêche se rend à la Maison de l'Environnement, réitère sa proposition de relogement. Il rappelle qu'il existe un projet de création d'une Maison de l'Environnement au niveau de la communauté d'agglomération, et que cette nouvelle structure verrait le jour d'ici 18 mois. Il propose, en attendant, une solution transitoire de relogement avec une surface égale et parfois supérieure. Il informe les associations qui auraient une vocation départementale qu'elles pouvaient saisir le conseil général de l'Hérault, et celles à vocation régionale qu'elles pouvaient se tourner vers le conseil régional.

24 JUILLET 2002

Deux associations signent une convention de relogement par la Ville au Mas de Costebelle : Cap Environnement (19 m² au 1er étage), et l'APIEU (105 m² au rez-de-chaussée).

FIN JUILLET

D'autres associations décident de poursuivre l'occupation des lieux jusqu'en septembre, le Tribunal, avec sagesse, ayant mis son délibéré au 13 septembre. La mairie de Montpellier n'a vu aucun inconvénient à cette décision car dans cet intervalle de temps elle est déchargée de toute responsabilité. Elle a maintenu l'eau pour que les occupants aient une situation correcte. L'électricité a été coupée parce que c'est justement en partie une installation obsolète qui justifie l'arrêté de fermeture par la commission de sécurité. Or durant l'été, les conditions de sécurité n'étaient pas respectées. Un immense barbecue était allumé au centre de la cour par les occupants, facilitant d'autant les risques d'incendie. On sait que cela s'est déjà produit il y a 18 mois avec les occupants du squat de la rue Lallemand, en face de l'Evêché, qui ont mis le feu à un magnifique bâtiment du 17e siècle que l'Agglomération fait réparer aux frais des contribuables.

AUJOURD'HUI

La situation est claire.
L'Agglomération, sous l'autorité de M. Christophe Moralès, Conseiller d'Agglomération auprès de M. Jean-Pierre Moure, Premier Vice-Président délégué, étudie la mise en place d'une Maison de l'Environnement de l'Agglomération, dans les meilleurs délais, qui regroupera les associations des 38 communes constituant l'Agglomération et acceptant de travailler en liaison avec l'Agglomération sur les questions à caractère écologique et environnemental. Les associations à vocation départementale sont naturellement logées par le Président Vézinhet et le conseil général dans la Maison Départementale de l'Environnement, au domaine de Restinclières, à Prades-Le-Lez. Les écologistes de L'Euzière, par exemple, dont la vocation est départementale y sont déjà logés.
Quant aux associations à vocation régionale, elles devraient être logées par la Région Languedoc-Roussillon. Mais celle-ci depuis 15 ans n'a rien fait dans ce domaine (comme dans beaucoup d'autres !), et elle est à ce jour la seule région de France à ne pas disposer d'une maison de l'environnement digne de ce nom.
La Ville de Montpellier continue de proposer aux associations de les reloger dans des locaux répartis sur trois sites représentant une superficie légèrement supérieure à celle de la Maison de l'Environnement. Certains occupants regrettent cette dispersion et affirment vouloir rester ensemble. Je les comprends. Malheureusement la Ville ne dispose nulle part de 430 m2 d'un seul tenant, c'est pourquoi dans l'urgence elle a dû proposer trois sites séparés. Il va de soi que les associations qui travailleront avec l'Agglomération se trouveront regroupées très rapidement dans la Maison d'Agglomération dont il a été plusieurs fois question ci-dessus.
Est-il besoin de rappeler, pour mémoire, que la Ville de Montpellier aussi bien avec MM. Larbiou, Moralès, Roumégas, a toujours accordé une attention particulière et prioritaire aux problèmes d'environnement et de ville durable. Elle le fera demain comme hier.

Christiane Fourteau
Maire-adjointe chargée des Maisons pour tous

8 SEPTEMBRE ANTIGONE DES ASSOCIATIONS

A l'asso ! 250 stands lors de sa création en 1981, 1200 aujourd'hui... Le succès de la foire aux associations, devenue Antigone des Associations, se renforce année après année. Le programme de la journée et des nombreuses animations qui se dérouleront à cette occasion sera disponible sur les stands d'accueil et d'information qui seront installés aux trois principaux points d'accès à la manifestation : place Paul Bec, place du Nombre d'Or et place de l'Europe

12 - 13 - 14 SEPTEMBRE COMÉDIE DE L'ARTISANAT

La prochaine Comédie de l'Artisanat, organisée par la Chambre des Métiers de l'Hérault, en liaison avec la Ville, se tiendra les 12, 13 et 14 septembre prochains.

28 SEPTEMBRE ACCUEIL DES NOUVEAUX MONTPELLIÉRAINS

**La traditionnelle journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains aura lieu le samedi 28 septembre.
Au programme, visite guidée de la ville, réception au Corum par le maire et l'équipe municipale. Inscription préalable obligatoire à l'office du tourisme de Montpellier, place de la Comédie.**

29 SEPTEMBRE VIRADE DE L'ESPOIR

**Depuis 12 ans, l'Association "Vaincre la Mucoviscidose" organise une Virade dans le but de récolter des fonds pour la Recherche Médicale.
A Montpellier, cette année encore, la Virade aura lieu au Domaine de Grammont, le 29 septembre 2002. Elle débutera à 10h30 par un Cross, inscrit au Challenge Midi Libre, organisé avec l'aide du Service des Sports de Montpellier et de l'O.D.S.H. et pour lequel 500 coureurs sont attendus. Diverses activités seront également proposées tout au long de la journée : trampoline, tir à l'arc, pétanque, VTT, cross enfants (200 participants), motos gendarmerie, tir à la carabine...**

"DONNE-LEUR UN PEU DE TOIT"

L'association Habitat et Humanisme Languedoc-Méditerranée organise du 10 septembre au 25 octobre, l'opération "Donne-leur un peu de toit" 2002.

10 OCTOBRE RELAIS POUR LA VUE

L'association SOS Rétinite France, association nationale de lutte contre la cécité dont le siège est à Montpellier, organise pour la cinquième année consécutive, le Relais pour la vue, un grand marathon sportif et handisportif d'envergure nationale au profit de la recherche en ophtalmologie. Du 3 au 10 octobre, une vingtaine de coureurs de haut niveau et tous handicaps confondus vont se lancer à partir de Paris sur les routes du nord et de l'est de France pour accomplir un beau défi humanitaire et sportif de plus de 1000 km afin de sensibiliser les personnes valides aux maladies qui rendent aveugles. Les marathoniens, feront étape à Montpellier le jeudi 10 octobre, à 17h30, place de la Comédie. Toute cette journée, vous êtes invités à venir déposer vos dons, même symboliques, au profit du Centre de recherche en Ophtalmologie de Montpellier.
Tél. : 04 67 65 06 28.

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Jusqu'à l'an dernier, l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ne pouvait être versée aux familles dont les ressources dépassaient de peu le plafond. A compter de cette année, le dépassement du plafond, dans une certaine limite, permet de bénéficier de cette allocation. De plus depuis la rentrée scolaire 1999, l'ARS a été étendue aux familles de revenus modestes ayant un enfant à charge de 6 à 18 ans et ne percevant aucune prestation familiale. Pour tout renseignement, contactez la Caisse d'Allocations Familiales
Tél. 0 821 010 010 (0,118€ /mn)
Minitel : 3615 CAF (0,035€ ou 0,129€ /mn selon les heures)
Internet : www.caf.fr

Montpellier Solidarité, nouvelles coordonnées
125, place Thermidor
BP 9511 - Montpellier Cedex 1 - 34042
Tél. 04 99 52 77 00
Service Age d'Or :
Tél. 04 99 52 77 99

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

"Montpellier Solidarité" s'installe à Port-Marianne

Le CCAS vient d'emménager dans un immeuble tout neuf du quartier Richter à Port Marianne et a profité de ce changement géographique pour réorganiser ses services et notamment la qualité de l'accueil. *"Nous avons souhaité réorganiser les services du CCAS pour rendre l'accueil plus rapide et plus efficace. Nous avons pour ce faire, repensé et expérimenté la totalité de nos prestations en amont du déménagement, de façon à être opérationnels tout de suite dans les nouveaux locaux,* explique Aimée Vedel, directrice du CCAS. *La fréquentation, loin d'avoir diminué, a même augmenté dans nos nouveaux locaux, mais nous pouvons l'assumer dans de bonnes conditions".*

L'accueil a été complètement repensé pour faire perdre le moins de temps possible à l'usager qui vient faire une démarche : *"Les agents de l'accueil directionnel ont été formés pour décrypter en moins d'une minute l'objet de la demande afin d'orienter rapidement l'usager, de lui donner satisfaction et d'éviter la formation des files d'attente si pénibles pour les personnes en difficulté,* précise Aimée Vedel. *La plupart, sont orientés immédiatement vers l'un des espaces de l'accueil polyvalent personnalisé, qui remplacent les accueils spécialisés des anciens locaux, afin de répondre immédiatement à leurs préoccupations".*

UN ACCUEIL POLYVALENT PERSONNALISÉ

"En effet, 80% des demandes sont en général des demandes simples qui peuvent être directement réglées par le personnel de l'accueil général, installé dans quatre espaces d'accueil polyvalent personnalisé situés au rez-de-chaussée" ajoute la directrice du CCAS. C'est à cet endroit qu'il sera possible sans rendez-vous de se voir par exemple, délivrer une carte de bus à tarif réduit et commencer - avec la même personne - à constituer son dossier de RMI. Et pour les dossiers nécessitant la fourniture de pièces complémentaires, il est maintenant possible de les ramener au premier bureau d'accueil vacant venu, afin d'en régler immédiatement la suite.

A noter également l'amélioration de l'accueil du public de l'Age d'Or à la recherche de renseignements sur les activités culturelles et de loisirs proposées par la Ville. Les seniors possèdent maintenant une entrée distincte séparée de l'entrée principale par une grande salle lumineuse et conviviale qui sera utilisée pour des expositions, des conférences et des animations. Un plus pour ce service très dynamique de la ville qui compte plus de 15 000 adhérents !

UNE PERMANENCE SOCIALE D'URGENCE SANS RENDEZ-VOUS TOUS LES MATINS

Parfois la demande de certaines personnes en état de précarité, nécessite l'intervention d'un travailleur social en urgence. Pour cette forme d'aide qui ne peut attendre, il a été créé la permanence sociale d'urgence qui dispense tous les matins des secours immédiats et sans rendez-vous.

D'autre part, la mise en place d'un secrétariat téléphonique commun à plusieurs travailleurs sociaux a été prévue pour un meilleur accueil du public. Il permet à l'usager de rester en contact avec l'assistante sociale à qui il a l'habitude de s'adresser, même en cas d'absence de celle-ci.

Enfin, une petite équipe polyvalente et pluridisciplinaire, spécialisée dans l'accueil et le traitement des situations d'urgence des personnes âgées, a été créée. Composée de travailleurs sociaux et d'agents spécialement qualifiés, l'équipe dispose d'un accueil téléphonique particulièrement performant et se déplace à domicile pour évaluer concrètement l'urgence des situations. *"Nous n'avons pas encore d'appellation officielle pour ce nouveau service d'une très grande utilité, mais j'aurais tendance à vouloir l'appeler "SOS, Papy, Mamie" !,* souligne Aimée vedel.

Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la Solidarité, vice-président du CCAS

PHILIPPE SAUREL

"Le CCAS est le fer de lance de la politique de solidarité de la Ville"

Pourquoi le CCAS a-t-il déménagé dans le quartier Port-Marianne ?

Ce déménagement permet tout d'abord de regrouper dans un même lieu, le service Soins à domicile, le service social, l'Age d'Or et l'ensemble des services administratifs du CCAS qui jusqu'à présent étaient répartis de part et d'autre de la rue Montpelliéret ou dans différents lieux de la Ville.

Dans les anciens locaux, les agents n'avaient pas de bureaux adaptés, en terme de place et de confidentialité pour les entretiens. L'accessibilité pour le public était également difficile dans les étages et même au rez-de-chaussée. Sur le nouveau site, les locaux sont spacieux, clairs, fonctionnels, climatisés et le personnel est maintenant en mesure d'exercer son travail dans de bonnes conditions. Le bâtiment a également été conçu pour être entièrement accessible à tous les niveaux aux personnes handicapées et à toutes les personnes ayant des difficultés pour se déplacer. Mais l'accessibilité c'est aussi cette desserte facilitée par les transports publics. L'ancien bâtiment se trouvait dans une rue où n'accédaient pas les bus. Ici le tramway, station "Port-Marianne" s'arrête juste devant la porte.

Pourquoi cette nouvelle appellation "Montpellier Solidarité" ?

Dans toutes les villes, les services sociaux s'appellent Centres communaux d'action sociale. C'est la dénomination officielle. Mais nous voulions y adjoindre une appellation plus significative. Nous nous sommes en effet aperçus que certains Montpelliérains ne savaient pas que le CCAS est un service de la Ville de Montpellier et qu'il est même le fer de lance de l'action sociale de la Ville. Avec cette nouvelle appellation, il y a une volonté de mettre en évidence cette action au travers du terme de solidarité. Bien sûr à Montpellier, la solidarité ne s'exprime pas exclusivement par l'action sociale du CCAS. La solidarité possède une dimension transversale et, qu'il s'agisse de culture, de sport, d'éducation, de santé, etc., la solidarité inspire l'action de la Ville dans tous les domaines. On est maintenant loin des bureaux de bienfaisance et des bureaux d'aide sociale, ancêtres du CCAS. Nous sommes passés de l'action caritative, qui était essentiellement le fait des congrégations religieuses, à la mise en place d'une véritable politique de solidarité.

Démocratie de proximité

Voici les 8 maires-adjoints de quartier élus par le conseil municipal du 27 juin 2002

La mise en place des maires-adjoints de quartiers permet de répondre à deux nécessités absolues pour la municipalité : garder la cohérence de l'action de la Ville dans son ensemble et être présente, au plus près des citoyens, pour renforcer au quotidien la démocratie dans les quartiers.

Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, coordonnateur des maires-adjoints de quartier.

FANNY DOMBRE-COSTE

HÔPITAUX-FACULTÉS

PATRICK VIGNAL

MOSSON

CHRISTIAN BOUILLÉ

SOPHIE BONIFACE-PASCAL

RÉGINE SOUCHE

MONTPELLIER CENTRE

GHISLAINE BÉGIN

PORT MARIANNE

LES CÉVENNES

CROIX D'ARGENT

CHRISTOPHE MORALÈS

ANNE-YVONNE LE DAIN

PRÈS D'ARÈNES

Quartier Montpellier Centre

Le quartier Montpellier Centre regroupe les secteurs Boutonnet, Les Beaux-Arts, les Aubes, Antigone, Gares, Comédie, Gambetta, Figuerolles, Les Arceaux et le centre historique. Sophie Boniface-Pascal, a demandé à être déchargée de ses fonctions d'adjointe au maire déléguée aux sports pour assurer le poste de maire-adjointe de ce quartier si important qui regroupe 80 000 habitants. Elle est assistée de Régine Souche, également maire-adjointe. Leurs bureaux sont situés à la Maison de la démocratie de proximité, au 16, rue de la République. Deux chargés de mission travailleront en liaison étroite avec les deux maires-adjointes et le conseil de quartier, dont le nouveau président est Jean-Louis Gély. Il s'agit de Roland Castanier "Town center manager", assisté de Hussein Bourgi.

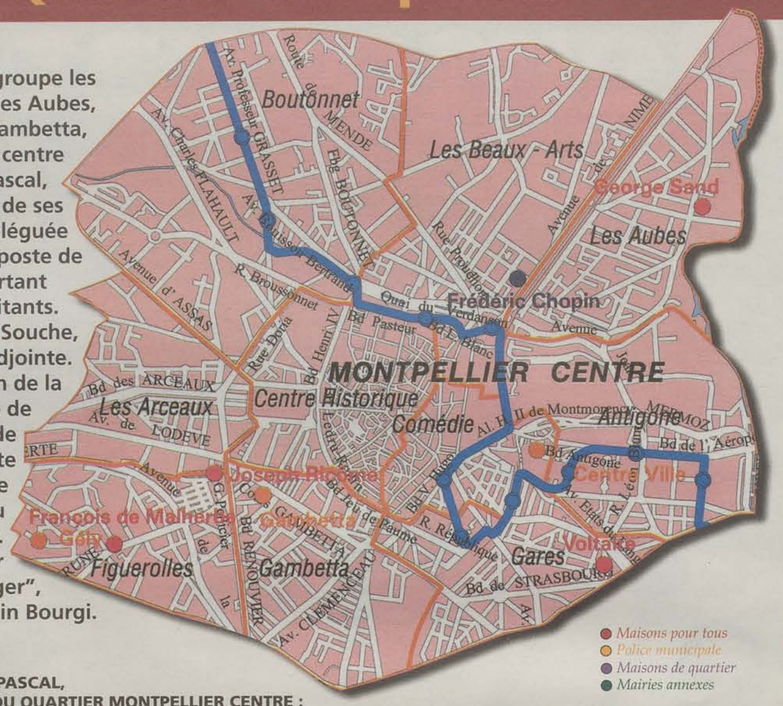

SOPHIE BONIFACE-PASCAL,
MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER MONTPELLIER CENTRE :
"EFFECTUER UN TRAVAIL D'ÉQUIPE"

"Je suis née à Montpellier comme mes parents et mes grands-parents et je vis dans l'Ecusson dans la maison qui m'a vu naître et qui est dans ma famille depuis quatre générations. Ma famille maternelle s'est installée place Chabaneau avant 1789 : en deux siècles nous nous sommes déplacés de 50 mètres... ! Je suis professeur agrégée d'éducation physique et sportive et j'ai enseigné au lycée Clémenceau où j'ai fait mes études secondaires. J'entretiens avec Montpellier un lien très intime et ma vie se confond avec toutes ses transformations. Je ne me voyais pas exercer ma responsabilité de maire-adjointe ailleurs que dans ce quartier. Grâce à mon métier, j'ai toujours pratiqué et enseigné les sports d'équipes et c'est sur ce principe que j'ai assuré ma fonction de directrice des sports scolaires et d'adjointe au sport. Ce mode de fonctionnement est exemplaire car on est toujours obligé de tenir compte des réactions des partenaires. Je vais continuer à effectuer un travail d'équipe basé sur la concertation et l'écoute et établir avec tous ceux qui aiment et vivent dans cette ville, une relation de confiance. Je serai toujours accessible. Je tiendrai une permanence le mercredi matin à la mairie, en attendant la fin des travaux de la Maison de la démocratie de proximité, au 16, rue de la République. Tous les Montpelliérains qui le souhaiteront pourront m'y rencontrer".

RÉGINE SOUCHE
MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER MONTPELLIER CENTRE : *"ETRE UN RELAIS"*

"Je réside à Montpellier depuis 1984, mais je m'y étais déjà installée dès 1974 pour entamer mes études supérieures. J'habite actuellement le quartier Celleneuve où je suis mariée et mère de deux enfants nés à Montpellier. Avec plus de 80 000 personnes et dix secteurs, Montpellier centre dispose d'un éventail de population très large. Les attentes et demandes des habitants et commerçants, aux origines structurelles très diverses, y sont très fortes, notamment en matière de logement, d'environnement, de propreté, de transports et de sécurité. Dans ce quartier, la proximité des services publics, des écoles, des commerces, des lieux culturels et de convivialité doit non seulement être sauvegardée, mais également développée. Dès le 1er septembre, j'exercerai mon activité professionnelle à mi-temps - je suis fonctionnaire au ministère des Finances - afin d'être la plus disponible possible. Je compte également engager un dialogue permanent sur le terrain avec la population, des jeunes aux personnes âgées, et avec les associations et le conseil de quartier. J'écouterai les Montpelliérains. Un relais en quelque sorte qui doit surtout se réaliser dans le sens citoyen - conseil municipal. A l'heure où la distance et souvent l'incompréhension est grandissante entre la majorité de la population et les élus, l'avenir de la démocratie passe par une réconciliation, un rapprochement entre les citoyens et la politique locale".

Les membres du conseil de quartier

Président : Jean-Louis Gély, président de l'association pour le développement et le cadre de vie des quartiers Brousse / Saunerie / Laissac / St-Denis (APCA).
Vice- présidents :
- **Ida Anselmo,** présidente de l'association Nouveau Sainte-Anne.
- **Sonia Beuvelet,** présidente du comité de quartier Saint-Roch et Cœur de Ville.
- **Arnaud d'Andoque,** président de l'association des Habitants du Nord-est de l'Ecusson.
- **Bernard Perez,** président du comité de quartier Saint-François / Place Carnot.
- **Robert Pierrot,** président de l'association des résidents d'Antigone.
- **Olivier Ponsonnaille,** président de l'association des commerçants des Aubes.
- **Simone Bascoul,** présidente Consommation, Logement, Cadre de vie.
- **Mohamed Hachen,** président de l'association des commerçants de la rue de la Méditerranée.
- **Bernard Sala,** président du comité de quartier Verdun / Boussairolles / Maguelone.

Où joindre les maires-adjointes ?

A la Maison de la démocratie de proximité, 16 rue de la République
Tél. 04 67 13 21 64

Où joindre le conseil de quartier ?

A la Maison de quartier Frédéric-Chopin 1, rue du Marché aux bestiaux
Secrétariat du conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Hôpitaux-Facultés

Le quartier Hôpitaux-Facultés regroupe les secteurs Plan des Quatre Seigneurs, Vert Bois, Aiguelongue. C'est là que se situe le siège des grandes universités, des grandes écoles et des hôpitaux de la ville, de Saint-Eloi /Gui de Chauliac à Arnaud de Villeneuve, en passant par Lapeyronie. Fanny Dombre-Coste est maire-adjointe de ce quartier et Marie Touchon, présidente du conseil de quartier. C'est Sandrine Jacquy, chargée de mission au cabinet du maire, qui suivra ce secteur pour faire la coordination entre le maire, le maire de quartier, le conseil de quartier et les citoyens. Fanny Dombre-Coste aura son bureau à la Maison pour tous Albert-Dubout et ultérieurement à la Maison pour tous Flora-Tristan qui sera située sur la place, en face de l'entrée du zoo.

FANNY DOMBRE-COSTE
MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER HÔPITAUX FACULTÉS :
"DISPONIBILITÉ ET OUVERTURE"

"Le quartier Hôpitaux Facultés est un périmètre qui me tient particulièrement à cœur, puisque depuis vingt ans je suis installée en qualité de photographe au faubourg Boutonnet. Je me suis beaucoup occupée de l'association des commerçants que j'ai mise en place et ma clientèle est alimentée par tout le quartier Nord de Montpellier. Ce qui explique que j'y ai beaucoup d'attaches et de connaissances. J'espère donc profiter de cette expérience, pour servir de relais entre la population du quartier, les services et les élus de la municipalité. L'intérêt de la mise en place des maires adjoints de quartier, dans le cadre de la démocratie de proximité, c'est justement cette possibilité de servir d'intermédiaire entre tout le monde. Pour être conseillère municipale depuis un an à peine, je me rends compte que quand on est extérieur on ne sait pas trop comment tout ça se passe. Je trouve donc intéressant de pouvoir permettre un rapprochement, de se rendre disponible auprès des gens pour qu'ils viennent poser des questions, se renseigner, pas seulement réclamer, mais aussi reprendre un peu en charge leur responsabilité par rapport à une vie citoyenne".

LA LOI SUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ CONFORTE LA POLITIQUE DE CONCERTATION DE LA VILLE

Comme l'autorise la nouvelle loi sur la démocratie de proximité, huit maires-adjoints de quartier ont été élus par le Conseil municipal, le 27 juin. Ces maires-adjoints, rattachés au maire, ont des responsabilités dans les sept quartiers de la Ville : Sophie Boniface-Pascal, assistée de Régine Souche dans le quartier Montpellier Centre, Ghislaine Bégin à Port-Marianne, Anne-Yvonne Le Dain aux Près d'Arènes, Christophe Morales à La Croix d'Argent, Christian Bouillé aux Cévennes, Patrick Vignal à la Mosson et Fanny Dombre-Coste dans le quartier Hôpitaux-Facultés.
La Ville de Montpellier, pionnière il y a déjà dix ans, parmi les villes françaises de plus de 100 000 habitants, pour l'organisation chaque année dans les quartiers de réunions présidées par le maire, s'est toujours attachée à renforcer ses liens privilégiés avec les citoyens dans l'élaboration de la politique municipale. La commission Montpellier au Quotidien que pilote depuis le début l'adjoint au maire Serge Fleurence, délégué à la démocratie de proximité, et à laquelle se sont ajoutés le Numéro Vert et le site Internet de la Ville, ont déjà permis de tisser des liens étroits avec des Montpelliérains de plus en plus nombreux. La loi sur la démocratie de proximité va dorénavant permettre de faire de nouvelles avancées. .../...

Conseil de quartier

Présidente :
Marie Touchon, présidente de l'association Les Ateliers d'Aiguelongue.
Vice- présidents :
- **Christian Gauffier,** président du comité de quartier Nord.
- **Josette Balboa-Jablonski,** présidente de l'amicale des locataires de la Justice.
- **Vincent Thuin,** président de l'association des riverains de la Justice.
- **François Dupré,** président de l'association Lotissement Aiguelongue.
- **Robert Vaysset ,** président de l'association Adequa.
- **Bernard Rubio,** président des Eclaireuses et Eclaireurs de France – Montmaur.
- **Myriam Malrieu,** présidente de l'amicale des locataires d'Aiguelongue.
- **Anne Séquier,** association La Pasquière.

Où joindre la maire-adjointe ?

Sur rendez-vous, à la Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice de Castelnau
Tél. 04 67 02 68 58

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice de Castelnau
Secrétariat du Conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Port Marianne

Le quartier Port Marianne regroupe à l'Est de la ville, les secteurs La Pompignane, Richter, Millénaire, Grammont, Jacques-Cœur, Odysseum et Port Marianne.
Ghislaine Bégin, conseillère municipale depuis un an, a été élue maire-adjointe pour suivre ce quartier. Son bureau sera provisoirement situé à la Maison de quartier Pierre-Azéma et, avant un an, à la nouvelle Maison pour tous Costebelle, en face de l'usine IBM. François Ricci assure la présidence du conseil de quartier et Sandrine Jacquy sera la chargée de mission au cabinet du maire pour ce secteur.

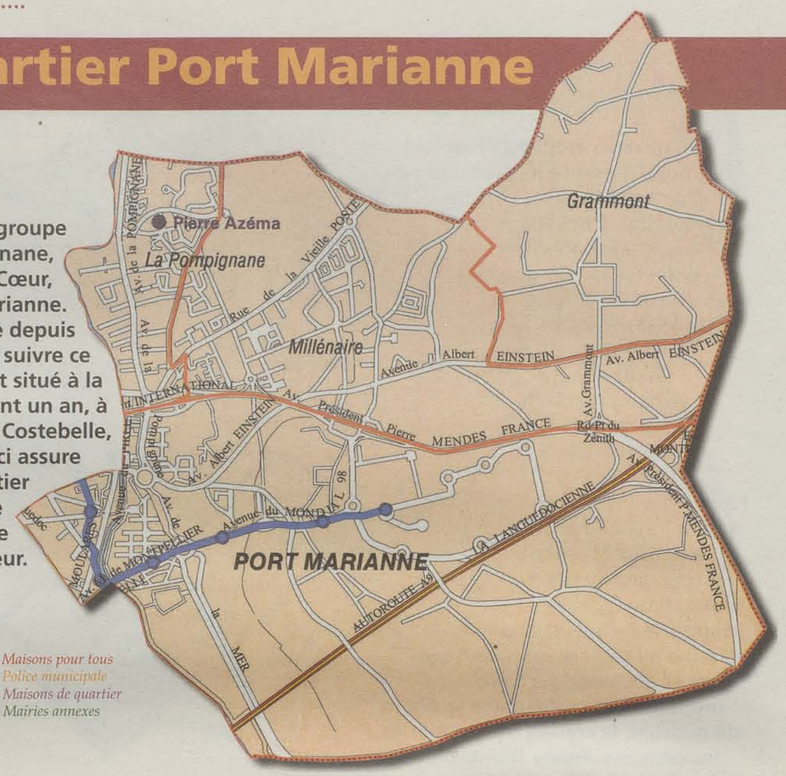

GHISLAINE BÉGIN
MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER PORT MARIANNE :
"ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER"

"Je travaille actuellement à l'école nationale de la Concurrence, Consommation et Répression des fraudes qui va déménager sur le nouveau quartier Port-Marianne. Je suis donc intéressée à double titre par ma délégation sur ce quartier, d'autant plus que j'en suis originaire. J'y ai été scolarisée dès la maternelle. Avant c'était un quartier périphérique, rural, avec une pépinière, des vignes, quelques villas. Aujourd'hui on voit le quartier se transformer, devenir le centre de l'agglomération... Je suis donc heureuse de pouvoir accompagner ce développement. Mon rôle de maire-adjoint je le vois, évidemment actif, pour expliquer les changements nécessaires. Il faut bien voir que dans ce quartier, il y a deux types de populations, les populations anciennes qui ont vécu dans un quartier rural et qui avaient l'habitude d'habiter à la campagne, et puis des nouvelles populations qui arrivent de la France entière, et qui demandent un quartier avec tous les avantages des quartiers urbains. Il faut aider ces populations à vivre ensemble, à cohabiter. Avec le conseil de quartier, les associations, mon rôle sera donc d'accompagner, expliquer, retransmettre les besoins, les envies des gens, des habitants, de mes voisins".

DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES AVEC LES HABITANTS DES QUARTIERS

Les maires-adjoints organiseront au moins une fois par mois, une réunion dans leur quartier. Ces réunions se feront, soit en concertation avec le conseil de quartier, soit à leur propre initiative, sachant que les conseils de quartier pourront également se réunir en l'absence du maire-adjoint. Le maire se rendra le plus souvent possible dans ces réunions.
Dans chaque quartier en début d'année, une première rencontre avec les citoyens sera organisée conjointement par Serge Fleurence, l'adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité en charge de Montpellier au quotidien, et le maire-adjoint, Ceux-ci présenteront le programme des travaux prévus sur le quartier. Les riverains auront ainsi l'occasion de prendre connaissance en amont des projets élaborés par les services de la ville, et pourront donner leur avis, proposer d'éventuelles modifications, et faire part de leur souhait quant au calendrier des travaux.
Dans un deuxième temps, avant le début des travaux, une autre réunion organisée permettra de présenter le projet modifié, de donner la date définitive des travaux et les coordonnées de la personne chargée du dossier en mairie qui pourra être contactée si besoin est.
Serge Fleurence est chargé s'assurer la coordination avec les maires-adjoints de quartier. Il les réunira une fois par mois, généralement en présence du maire. Hormis les affaires les plus importantes qui relèveront directement du maire, toutes les demandes concernant plus précisément un secteur d'activité (voirie, écoles, équipements sportifs, espaces verts, etc.) seront transmises par Serge Fleurence aux adjoints délégués. Par exemple, si des parents d'élèves sollicitent des travaux dans une école, ce n'est pas le maire-adjoint de quartier qui s'en chargera, mais comme auparavant, Max Lévita, l'adjoint au maire délégué à l'Enseignement.

.../...

Conseil de quartier

Président : François Ricci, président du comité de quartier du Millénaire
Vice- présidents :
- **Mme Dubost,** présidente de l'association de défense des sinistrés de Montpellier du 19 septembre 2000.
- **Maurice Vidal,** président du comité de quartier les Aubes / La Pompignane.
- **Sylviane Martinez,** présidente du comité de quartier Richter / Port-Marianne.
- **M. Colomina,** président de l'association des commerçants de Richter.
- **Serge Ottawy,** président de l'association de défense contre les nuisances aériennes.
- **M. Del Rey,** ASPTT Omnisports.
- **Marc Munuera,** président de l'association des locataires de la Pompignane.
- **Anna Orlando,** association du quartier Pélicans.

Où joindre la maire-adjointe ?

Sur rendez-vous à la Maison de quartier Pierre-Azéma
35, rue André-Malraux (Pompignane)
Tél. 04 67 02 48 52

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison de quartier Pierre-Azéma
35, rue André-Malraux.
Secrétariat du Conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Près d'Arènes

Ce quartier regroupe les secteurs Saint-Martin, Les Aiguerelles, La Rauze, Cité Mion et Tournezy.
La maire-adjointe de quartier élue par le conseil municipal du 27 juin est Anne-Yvonne Le Dain. Son bureau sera situé à la Maison pour tous l'Escoutaïre.
Suzanne Audibert est présidente du conseil de ce quartier et Joëlle Barbier, chargée de mission, fera la liaison avec le cabinet du Maire.

ANNE-YVONNE LE DAIN
MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER PRÈS D'ARÈNES :
"AU SERVICE DU QUARTIER ET DE LA VILLE"

"Je n'ai fait qu'une toute petite partie de mes études à Montpellier, mais j'ai trouvé que la ville était belle et intéressante, qu'elle avait une belle énergie productive et cela m'a donné le goût de rester. Cela fait maintenant 25 ans que je suis installée dans la région...et je me régale ! Je suis ingénieure agronome et j'ai un doctorat en sciences de la terre et de l'univers. Actuellement, je dirige un des 7 départements de recherche du Cirad. Je suis également mère de trois garçons de 18, 15 et 5 ans et après avoir été représentante des parents d'élèves dans les écoles de mes enfants, j'ai exercé les fonctions de présidente départementale de la FCPE, une grande fédération de parents d'élèves. C'est un engagement lourd en militantisme et en présence, que j'ai assumé en même temps que mes responsabilités professionnelles. Ma nouvelle mission de maire-adjointe est tout autant passionnante. C'est une fonction de représentation et d'influx en terme de politique, d'action et de dialogue. Et cet influx je vais le mettre au service du quartier et de la ville. La démocratie de proximité est une belle loi de la gauche. Sa mise en œuvre sera sans doute complexe comme tous les changements. Mais ce sera intéressant à tous les niveaux. Avec les gens, avec l'administration et avec les politiques. C'est un beau challenge. Le quartier Près d'Arènes est un quartier varié que j'aime bien. J'y assurerai une permanence à la Maison pour tous l'Escoutaïre le samedi matin de 10h à 12h ".

LE RÔLE DES MAIRES-ADJOINTS DE QUARTIERS

Les maires-adjoints s'installeront dès le mois d'octobre dans les quartiers. Ils seront les représentants du maire et du conseil municipal dans chacun des quartiers pour un meilleur contact, une écoute et une appréhension optimum des besoins des Montpelliérains.
Leur rôle est double. Ils sont chargés de faire remonter les desiderata des citoyens, des associations et du quartier vers le conseil municipal et le maire, afin de permettre lors de l'élaboration des budgets, de réserver les crédits nécessaires en matière d'équipements. Ils ont également pour fonction d'expliquer et de présenter dans les quartiers la politique municipale issue des votes des budgets.

.../...

Conseil de quartier

Présidente : Suzanne Audibert, présidente de l'association de quartier de la cité Mion.
Vice- présidents :
- **Geneviève Mercier,** présidente du comité de quartier A l'écoute Saint-Martin / Près d'Arènes.
- **Yvette Allègre,** présidente de l'association 2000 des locataires de Tournezy.
- **Yves Barral,** président du comité des Fêtes de Montpellier.
- **Christiane Orso,** présidente de l'association des Locataires de la Cité Mion.
- **Claude Volte,** président de l'association de quartier Sud Aiguerelles /La Rauze.
- **Philippe Sorez,** président de l'association sportive Saint-Martin Gazelec.
- **Abdelkader Chebaiki,** association des résidents de la Rauze.

Où joindre la maire-adjointe ?

Sur rendez-vous à la Maison de quartier Pierre-Azéma
35, rue André-Malraux (Pompignane)
Tél. 04 67 02 48 52

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison pour tous l'Escoutaïre
67, rue des Razeteurs
Secrétariat du Conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Croix d'Argent

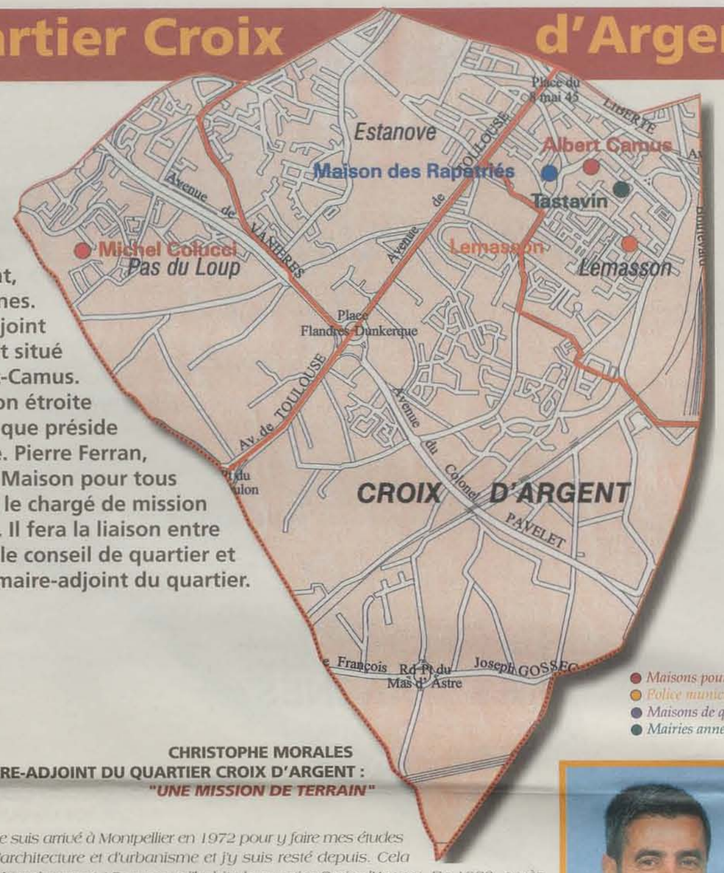

Le quartier Croix d'Argent regroupe les secteurs Estanove, Pas du Loup, Lepic, Tastavin, Mas Drevon, Croix d'Argent, Villeneuve d'Angoulême et Les Sabines. Christophe Morales est maire-adjoint de ce quartier. Son bureau est situé à la Maison pour tous Albert-Camus. Il travaillera en liaison étroite avec le conseil de quartier que préside Jean-Marie Rouquette. Pierre Ferran, ancien directeur de la Maison pour tous Albert-Camus, sera le chargé de mission du cabinet du maire. Il fera la liaison entre le conseil de quartier et le maire-adjoint du quartier.

UNE MAISON DE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ OUVRE SES PORTES, 16, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

La maison de la démocratie de proximité est une nouvelle structure mise au service des citoyennes et citoyens de la ville. Elle est située 16 rue de la République, à l'ancien siège du Tribunal administratif. Elle abrite, outre la Régie des Maisons pour tous : le bureau des associations, le service des journaux municipaux (Montpellier Notre Ville, Tip Top, Vivement Age d'Or), le secrétariat des conseil de quartier ainsi que les services de Montpellier au Quotidien avec Serge Fleurence. C'est là également que se situeront les bureaux de Sophie Boniface-Pascal et de Régine Souche, maires-adjointes du quartier Montpellier Centre, les bureaux des six autres maires-adjoints étant situés dans les Maisons pour tous de leur quartier respectif.

La Maison de la démocratie de proximité présente l'avantage d'offrir rassemblés les moyens techniques, médiatiques et des salles de réunions pour permettre aux membres bénévoles des conseils de quartiers - dont l'esprit d'ouverture et de rassemblement avec lequel ils travaillent depuis un an n'est plus à démontrer - de mieux faire vivre la démocratie de proximité.

Bien entendu, la structure de Montpellier au Quotidien perdure, ainsi que le Numéro Vert, qui restent à la disposition des Montpelliérains. La commission Montpellier au Quotidien sera maintenant tout simplement comprise et représentée dans les réunions de conseils de quartiers qui seront organisées conjointement par les maires-adjoints et les présidents des conseils de quartier.

LES CONTACTS À LA MAISON DE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Service des associations :
04 67 34 71 36
Journaux municipaux :
04 67 34 71 69
Montpellier au Quotidien :
(Numéro Vert) 0 800 34 07 07
Régie des Maisons pour tous :
04 67 13 21 50
Maires adjointes de quartier :
04 67 13 21 64

.../...

CHRISTOPHE MORALES MAIRE-ADJOINT DU QUARTIER CROIX D'ARGENT : *"UNE MISSION DE TERRAIN"*

"Je suis arrivé à Montpellier en 1972 pour y faire mes études d'architecture et d'urbanisme et j'y suis resté depuis. Cela fait maintenant 15 ans que j'habite le quartier Croix d'Argent. En 1983, après avoir milité dans le monde associatif, j'ai intégré la liste de Georges Frêche. Depuis je suis passé de la ville à l'agglomération, via le district, où j'ai participé à la mise en place des grands projets structurants. Je trouve cette nouvelle mission passionnante. Elle me permet de revenir sur le terrain et grâce à mon expérience du global d'un grand territoire, de mieux cerner les enjeux sur le quartier. C'est un quartier attractif, à l'identité marquée, qui est caractérisé par un équilibre très réussi entre les différentes populations, les modes d'habitation et les points forts d'animation que sont les deux Maisons pour tous Michel-Colucci et Albert-Camus. C'est un secteur que je connais bien. Les gens me rencontrent déjà sur le terrain et je sais que les clubs et les associations, tous très vivants, seront des partenaires avec qui dialoguer. Je vais continuer à aller à leur rencontre à travers les différentes vies associatives. Notre quartier a développé une vie très conviviale : on va faire en sorte de l'étendre, de l'unifier un peu, tout en préservant l'identité de chacune des associations".

Conseil de quartier

Président : Jean-Marie Rouquette, président de l'association des commerçants du Mas Drevon.
Vice- présidents :
- **Bernard Encontre,** président du comité de quartier Chamberte / Estanove.
- **Gérard Castre,** président du comité de quartier Tastavin /Lemasson / Mas Drevon / Marquerose.
- **Mme Haspala,** présidente de l'association Languedoc Aides Services.
- **Michel Fargier,** président du comité de quartier La Croix d'Argent – les Sabines.
- **Thierry Pérez,** président du Montpellier Rugby Club.
- **M. Trébuchon,** président du comité de quartier du Mas du Vigan.
- **Roland Dessy,** président de l'association Recours Hérault.
- **Jean Chantepy,** Consommation, logement, cadre de vie.
- **Mme Font,** comité de quartier Cigales / Mûriers / Bagatelle.

Où joindre le maire-adjoint ?

Sur rendez-vous, à la Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Mauricel-Bonafos
Tél. 04 67 27 33 41

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison pour tous Albert-Camus
118, allée Mauricel-Bonafos
Secrétariat du Conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Les Cévennes

Le quartier Les Cévennes comprend les secteurs Petit Bard, Pergola, Cévennes, Clémentville, La Chamberte, La Martelle et Montpellier Village. Le bureau de Christian Bouillé, maire-adjoint du quartier est situé à la Maison pour tous Paul-Emile-Victor Le président du conseil de quartier est André Coulet et c'est Any Foot-Masclac, chargée de mission au cabinet du Maire, qui assurera la liaison entre le maire, le maire-adjoint de quartier et les membres du conseil de quartier.

"RAPPROCHER DAVANTAGE LES ÉLUS DES CITOYENS"

"L'élection des huit maires-adjoints de quartier amène une palette supplémentaire à la pratique démocratique mise en place depuis plusieurs années. Elle tend à faciliter les contacts et à rapprocher davantage les citoyens des élus. La commission Montpellier au quotidien, par exemple, jusqu'à présent se réunissait mensuellement et traitait au cours d'une seule réunion, des problèmes posés par l'ensemble des associations, comités de quartier ou habitants de Montpellier. Elle aura désormais lieu, à l'initiative des maires-adjoints de quartier, au rythme de une par mois, et dans chaque quartier : une décentralisation qui va très certainement provoquer un afflux de demandes de la part des Montpelliérains. Toutes les demandes présentées dans les quartiers seront cependant étudiées dans leur ensemble, au cours de réunions mensuelles organisées avec les adjoints au maire concernés et tous les maires-adjoints de quartier que je suis chargé de coordonner. Elles permettront dans le cadre du budget de Montpellier au quotidien, d'établir des programmes de travaux qui feront systématiquement l'objet d'une concertation avec les riverains dans les quartiers, en amont et aux différents stades des travaux. Avec la mise en place des maires-adjoints, la concertation qui était déjà bien engagée dans les quartiers, va pouvoir prendre une nouvelle dimension".

Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité, coordonnateur des maires adjoints de quartier.

.../...

CHRISTIAN BOUILLÉ MAIRE-ADJOINT DU QUARTIER LES CÉVENNES : *"UN TRAVAIL PLUS EFFICACE"*

"Je suis professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier et j'habite le quartier des Cévennes. C'est un grand quartier, qui compte environ 40 000 habitants. Je pense qu'il était nécessaire que dans une ville comme Montpellier, qui a connu un développement extraordinaire, il puisse y avoir dans chaque quartier un intermédiaire permanent, qui fasse office de représentant du maire, entre le gouvernement du conseil municipal et la population. Nous n'avons pas attendu la loi pour commencer ce dialogue, mais désormais nous allons pouvoir aller plus loin, en travaillant avec les associations de quartier qui sont déjà parfaitement rodées... Il est évident que nous continuerons à travailler de concert avec tous les interlocuteurs du quartier. Je connais le président du conseil de quartier, toutes les associations, chaque matin je rencontre les uns et les autres, on n'a pas besoin de prendre des rendez-vous à des dates déterminées, on traite déjà en temps réel beaucoup de problèmes. Les gens, quand ils ont un élu proche d'eux, se sentent plus à l'aise, ce qui permet un travail plus efficace..."

Conseil de quartier

Président : André Coulet, président du comité de quartier Saint-Clément.
Vice- présidents :
- **Bernard Jory,** président du comité de quartier Cévennes et environs.
- **Martine Berthezene,** présidente de l'association de quartier Astruc.
- **Aziz krichen,** président de l'association Arce.
- **Paul Cochet,** président du comité de quartier La Chamberte.
- **Jacqueline Malzac,** présidente du comité de quartier Rocambale Ouest.
- **Tahar Metref,** président de l'association de défense des locataires et de la valorisation de la cité La Pergola.
- **Abdelhak Harraga,** association Nouas.
- **Rachid Malla,** président du Football Club Petit Bard.
- **Mireille Gras,** Consommation, logement et cadre de vie.
- **Jacques Drai,** association des copropriétaires Les Gours (Mas de Perette).
- **Jean-Pierre Fredouille,** comité pour l'Environnement urbain, les Equipements et la Nature.

Où joindre le maire-adjoint ?

Sur rendez-vous à la Maison pour tous Paul-Emile-Victor
1247, avenue du Professeur Louis-Ravas
Tél. 04 99 58 13 58

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison pour tous Paul-Emile-Victor
1247, avenue du Professeur Louis-Ravas
Secrétariat du Conseil de quartier : 04 67 34 71 94

Quartier Mosson

Ce quartier à la nouvelle appellation regroupe les secteurs des Hauts de Massane, La Mosson et Celleneuve. Le bureau du maire-adjoint Patrick Vignal est situé à la Maison pour tous Marie Curie à Celleneuve. Le président du comité de quartier est Henri Corre et la liaison de ce quartier et du maire-adjoint avec la mairie et le maire sera effectuée par Françoise Lombardini.

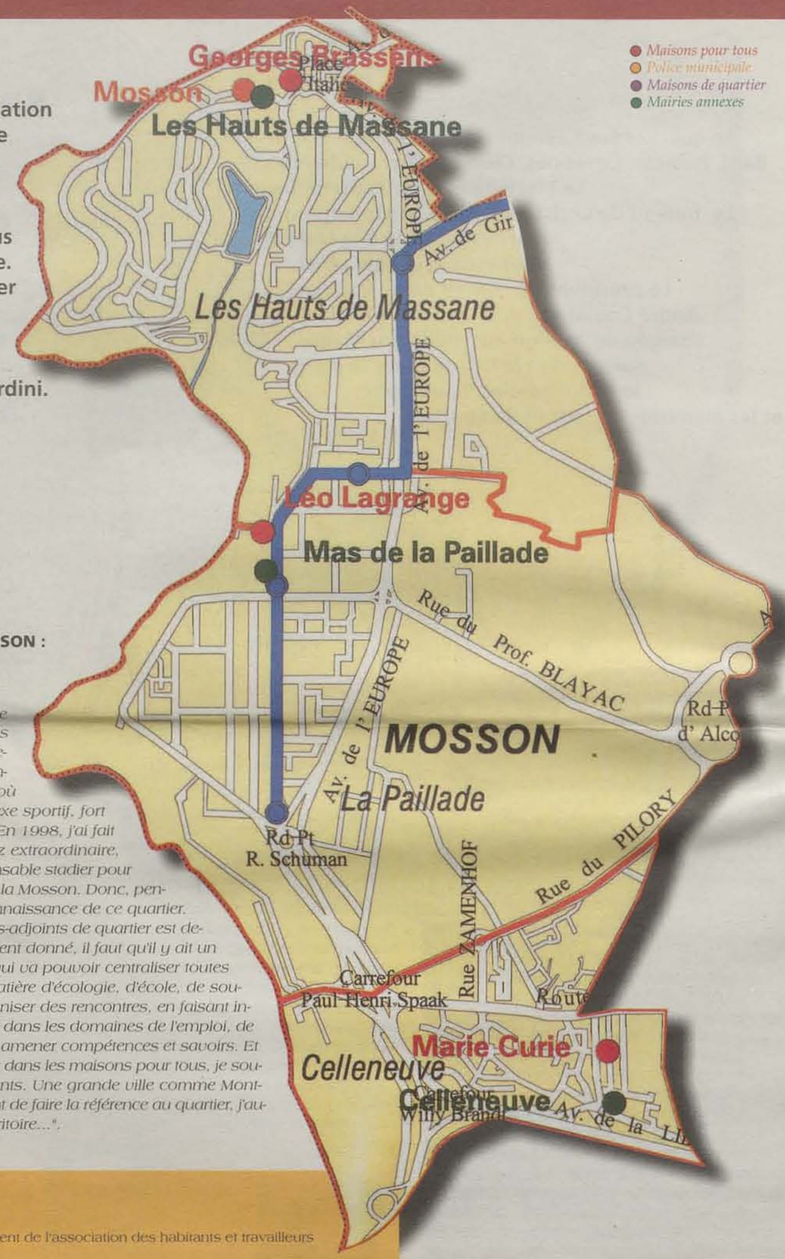

PATRICK VIGNAL MAIRE-ADJOINT DU QUARTIER MOSSON : *"UN RÉFÉRENT DE QUARTIER"*

"Ma famille est installée à Montpellier depuis trois générations. Et depuis 22 ans, je suis implanté à Celleneuve où j'ai ouvert un complexe sportif, fort de 1 000 adhérents. En 1998, j'ai fait une expérience assez extraordinaire, puisque j'ai été responsable stadier pour la Coupe du Monde de Foot accueillie au Stade de la Mosson. Donc, pendant un an j'ai eu l'occasion d'approfondir ma connaissance de ce quartier. Je pense que la mise en place par la ville de maires-adjoints de quartier est devenue incontournable. Depuis toujours à un moment donné, il faut qu'il y ait un référent de quartier. Le référent, c'est la personne qui va pouvoir centraliser toutes les remontées d'informations qu'elles soient en matière d'écologie, d'école, de soutien scolaire, de sport, de culture... J'aimerais organiser des rencontres, en faisant intervenir tous les acteurs du quartier, qu'ils œuvrent dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'entreprise, pour que chacun puisse amener compétences et savoirs. Et en dehors des permanences de quartier organisées dans les maisons pour tous, je souhaite aller véritablement à la rencontre des habitants. Une grande ville comme Montpellier, qui a beaucoup évolué, a besoin maintenant de faire la référence au quartier, j'aurais presque même envie d'utiliser la notion de territoire...".

Conseil de quartier

Président : Henri Corre, président de l'association des habitants et travailleurs de la Paillade.
Vice- présidents :
- **Maryannick Alexandre,** association Solidarité Dom-Tom.
- **Claude Vedel,** vice-président des Restos du Cœur.
- **Pierre Bouyssou,** président du Club Pétanque Celleneuve.
- **Henri Quatrefages,** président de l'association Passerelle pour le sport.
- **Philippe Rocher,** président de l'association DEFI.
- **Joseph Sénatore,** association Les hauts de Massane.
- **Bernadette Chapelier,** présidente de l'association des locataires de l'ACM.
- **Daniel Simonot,** président de l'AJPPN.
- **L'Houssine Tahri,** président de l'association des Franco-Marocains.
- **Kacem Abdelhah,** président de l'association sportive et culturelle Paillade 92.
- **Jacqueline Antonio,** association Mosson Coulée verte.
- **Brahim Abou,** président de l'association Stop la violence.
- **Mohamed Oujebour,** président de l'association Energie Paillade.
- **Jean Thérain,** président du Comité de quartier Celleneuve.

Où joindre le maire-adjoint ?

Sur rendez-vous à la Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve -Tél. 04 67 75 10 34

Où joindre le conseil de quartier ?

Maison pour tous Léo-Lagrange
155, avenue de Bologne
Secrétariat du Conseil de quartier :
04 67 34 71 94

Les consulats étrangers à Montpellier

Les consulats ont pour mission de représenter et de défendre les intérêts des ressortissants étrangers en France. Treize consulats sont installés à Montpellier : Algérie, Espagne, Monaco, Allemagne, Ile de Malte, Pays-Bas, Belgique, Italie, Royaume-Uni, Danemark, Maroc, Suède et Suisse. Les délégations de l'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas ont élu domicile à la Maison des relations internationales et y tiennent leurs permanences. Portraits croisés.

Le consul, c'est l'agent officiel qu'un état établit dans les villes d'un autre état pour y remplir des fonctions d'ordre économique et administratif.
Dans le domaine économique, les consuls renseignent leur gouvernement en matière commerciale et fournissent des indications aux particuliers sur les possibilités économiques du pays dans lequel ils exercent leurs attributions.
Les consuls ont également une fonction de protection des droits de leurs ressortissants et sont officiers d'état civil pour leurs compatriotes.
Il ne faut pas confondre consulat et ambassade : le consulat a un rôle administratif, tandis que l'ambassade a une fonction de représentation. De plus, les consulats sont présents dans la plupart des grandes villes du monde, tandis que les ambassades sont implantées dans les capitales. Il faut noter que, dans les grandes villes capitales, où il n'y a habituellement pas de consulat, on trouve plutôt une section consulaire à l'ambassade.

Martin Andersch

Consul honoraire de la République Fédérale d'Allemagne

Architecte - urbaniste de profession, installé à Montpellier depuis plus de vingt ans, Martin Andersch est consul honoraire de la République Fédérale d'Allemagne.
A ce titre, il représente l'Allemagne vis à vis des autorités locales françaises et assure, notamment, la réception de délégations allemandes à Montpellier, les relations avec les autres consulats, les rapports avec le Consulat général de RFA à Marseille et avec l'Ambassade d'Allemagne à Paris, ainsi que le suivi des jumelages franco-allemands dans la région et les relations avec les associations franco-allemandes.
Sur le plan administratif, le secrétariat du consulat est compétent pour effectuer de nombreux actes (état civil, démarches officielles...) indispensables aux ressortissants allemands qui vivent ou qui séjournent à Montpellier et dans la région. Pour Martin Andersch, qui, au passage, se félicite de la bonne santé du jumelage Montpellier-Heidelberg, et qui, par ailleurs, se réjouit de la mise en place à la rentrée prochaine d'une classe bilingue Français/Allemand au sein de l'école maternelle Anne Frank, *"la Maison des relations internationales est un lieu très apprécié, non seulement pour sa situation centrale dans la ville de Montpellier mais aussi pour l'ensemble des services qu'elle propose."*

Maria-Grazia Cioffarelli

Correspondante consulaire d'Italie

Correspondante consulaire d'Italie à Montpellier depuis 1994, Maria-Grazia Cioffarelli est traductrice - interprète.
Les permanences qu'elle assure le vendredi après-midi à la Maison des relations internationales sont ouvertes aux ressortissants italiens qui vivent à Montpellier et dans l'Hérault (la circonscription couverte par la représentation consulaire d'Italie va en fait jusqu'à Perpignan) et leur permettent d'accomplir de nombreuses formalités administratives sans être obligés de se rendre à Marseille où est basé le Consulat général d'Italie.
Particulièrement à l'écoute des demandes et des besoins de ses compatriotes installés à Montpellier et dans la région, Maria-Grazia Cioffarelli voit dans l'ouverture de permanences consulaires dans les locaux de la Maison des relations internationales une chance pour favoriser et développer les rencontres entre les "Italiens de Montpellier".

Les permanences consulaires à la Maison des relations internationales

Consulat honoraire de la République Fédérale d'Allemagne
Consul honoraire : M. Martin Andersch. Permanences le lundi et le mardi de 14h30 à 17h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h.
Tél. : 04 67 60 75 46.

Consulat honoraire des Pays-Bas
Consul honoraire : M. Jean-Claude Brunier. Permanences le mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. : 04 67 60 90 20.

Représentation consulaire d'Italie
Correspondante consulaire : Mme Maria-Grazia Cioffarelli. Permanences le vendredi de 15h à 18h. Tél : 04 67 42 57 92

Maison des relations internationales, 14, descente En Barrat, 34 000 Montpellier. Tél : 04 67 34 70 71

Jean-Claude Brunier

Consul honoraire des Pays-Bas

Après avoir longtemps été basé à Sète, le consulat honoraire des Pays-Bas a rejoint Montpellier et tient ses permanences dans les locaux de la Maison des relations internationales.
Dirigeant d'une entreprise spécialisée dans les transports, c'est Jean-Claude Brunier qui assume depuis une dizaine d'années la charge de consul honoraire des Pays-Bas.
Trois départements - le Gard, l'Hérault et la Lozère - sont du ressort du consulat honoraire des Pays-Bas de Montpellier et Jean-Claude Brunier évalue à environ 2 000 le nombre des résidents Hollandais installés dans la région. Des ressortissants qu'il prend plaisir à rencontrer et qu'il invite chaque année le 30 avril, à l'occasion de la Fête de la Reine, la fête nationale des Pays-Bas. Pour Jean-Claude Brunier, en dehors des activités officielles liées à la représentation de son pays, *"le rôle d'un consulat honoraire s'apparente à celui d'une petite mairie avec des tâches essentiellement administratives : transmission d'actes officiels, documents d'état civil..."*.

Consulat de la République algérienne démocratique et populaire
M. Hamid Haraige
Consul d'Algérie ad interim
Maison des relations internationales
Consul d'Algérie
12, bd des Arceaux - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 54 54 15
Permanences
du mardi au vendredi de 8h30 à 15h
Samedi de 8h à 14h

Consulat honoraire de Belgique
M. Annoye
Consul honoraire
4, rue Hôtel de Ville
34 000 Montpellier
Tél. 04 67 63 28 92

Consulat honoraire du Danemark
M. Eric Valett-Berthelsen
Consul honoraire
110, place Jacques-Mirouze - Bât. B - 34000 Montpellier
Tél. 04 67 04 32 18
Fax 04 67 04 32 19
Mél: aselarl.valett-berthelsen@wanadoo.fr
Permanences (répondeur)
du mardi au vendredi de 9h à 17h

Consulat général d'Espagne
M. Maximo Cajal
Consul général d'Espagne
24, rue Marceau - BP1221
34010 Montpellier
Tél. 04 67 58 20 21
Permanences
du lundi au vendredi de 9h à 14h

Consulat honoraire de l'Ile de Malte
Mme Henriette Gleizes de Cambiaire
Consul honoraire de Malte
370, rue du Mas Jovandin
34070 Montpellier
Tél. 04 67 69 22 69

Consulat du Royaume du Maroc
M. Abdelkader El Haddad
Consul du Royaume du Maroc
16, rue Rémy Belleau
34000 Montpellier
Tél. 04 67 06 88 30
Permanences
du lundi au vendredi de 9h à 14h

Consulat honoraire de Monaco
M. Jean Fabre
Consul honoraire
Consulat Honoraire de Monaco
3, rue Maguelone
34000 Montpellier
Tél. 04 67 92 69 54
Permanences
lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h

Consulat Honoraire Britannique
M. Norman Pager
Consul honoraire
271, Le Capitole - Bât. A
64, rue Alcyone
34000 Montpellier
Tél. 04 67 15 34 04

Consulat Honoraire de Suisse
M. Jean-Paul Aeschlimann
Consul honoraire
66, allée Agnès Mac Laren
34090 Montpellier
Tél. 04 67 54 98 18
Mél : aeschlim@wanadoo.fr

Consulat de Suède
Maître Moulin, Consul honoraire
2, rue du Petit-Scel
34 000 Montpellier
Tél : 04 67 60 37 72

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12.07.02

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le Maire.

3 - Vœu de soutien aux revendications des infirmières libérales (voir encadré).

4 - Commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté d'agglomération de Montpellier - Désignation des représentants de la ville de Montpellier.

5-6-7 - Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, modification du règlement intérieur du conseil municipal.

8 - Acquisition de documents patrimoniaux pour la bibliothèque municipale centrale. Demande de subvention.

9 - Désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre lancé pour la construction de la médiathèque Shakespeare: cabinet François Guibert.

10 - Convention de partenariat entre la Réunion des Musées Nationaux (R.M.N.) et la Ville de Montpellier pour l'édition du catalogue de l'exposition "Symboles sacrés, 4 000 ans d'Art des Amériques".

11 - Acceptation du don au musée Fabre par Linea d'Ombra, d'une œuvre importante d'Eugène Carrière (1849-1906): "Jeune fille avec un ruban dans les cheveux" qui permettrait de compléter la salle symboliste du futur musée.

12 - Acceptation du legs de Monsieur Jean-Pierre Rouayroux pour les fonds du musée Fabre et de l'Hôtel Sabatier d'Espéran, d'une série d'objets d'art, de tableaux et de mobiliers.

13 - Mécénat versé par le Mainichi Broadcasting System, inc. en remerciement du prêt par le musée Fabre de "'homme à la pipe" destiné à la grande exposition Courbet au Japon en 2003. Grâce à ce mécénat, acquisition d'une aquarelle de Fleury d'Epinat (1764-1830), intitulée "Ermite en méditation" permettant de compléter les collections du Cabinet des dessins.

14 - Convention de coédition avec Actes Sud du catalogue de l'exposition "Sculptures d'ombre" de Claudio Parmiggiani. Détermination du tarif de vente.

15 - Travaux d'extension des locaux de l'école maternelle Ludwig van Beethoven pour permettre l'aménagement d'espaces réservés au repos des enfants âgés de moins de 3 ans.

16 - Gratuité pour 223 cartes Eté Jeune 2002 attribuées à de jeunes Montpelliérains en difficulté sociale.

17 - Convention d'autorisation d'occupation temporaire par la Ville de l'installation sportive "Stade Lieutenant Normand" sise rue du 81e R.I., appartenant à l'Ecole Militaire Supérieure d'Administration et de Management. Cette convention permet de mettre ces équipements à la disposition des habitants des quartiers Montpellier-Centre et Hôpitaux-Facultés.

18 - Construction de vestiaires supplémentaires au complexe sportif de Veyrassi.

19 - Travaux d'amélioration du stade de rugby Sabathé (construction d'un 2e bloc de vestiaires, amélioration des vestiaires actuels, réalisation d'un éclairage du terrain conforme aux exigences en vigueur) afin de permettre son homologation.

20 - Reconduction de la convention de mise à disposition des installations sportives du stade Sabathé entre la Ville de Montpellier et le Montpellier rugby club.

21 - Reconduction de la convention de mise à disposition des installations sportives du palais des sports René-Bougnol entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Handball.

22 - Reconduction de la convention de mise à disposition des installations sportives du stade de la Mosson "Mondial 98" entre la Ville de Montpellier et le Montpellier Hérault sport club.

23 - Répartition des postes de secrétariat des groupes d'élus.

24 - Poste de collaborateur de cabinet chargé des fonctions de directeur de cabinet. Actualisation.

25 - Poste de collaborateur de cabinet, chargé de mission aux affaires culturelles. Modification.

26 - Modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

27 - Protocole d'accord concernant la situation des représentants syndicaux : autorisations spéciales d'absences syndicales, décharges d'activité de service et congés de formation syndicale.

28 - Taxe communale sur les spectacles. Tarifs en euros.

29-34 - Rapport des administrateurs de la Saem Le Corum, de la Serm, de la Semfim, de la Shemc, de la Somimon, de la Tam. Exercice 2001.

35 - Modification des statuts de la Serm dans des domaines relevant de l'intérêt communautaire : composition du capital social et structure des organes dirigeants.

36 - Modification des statuts de la Saem Le Corum dans des domaines relevant de l'intérêt communautaire : composition du capital social et structure des organes dirigeants.

37 - Modification des statuts de la Semfim dans des domaines relevant de l'intérêt communautaire : composition du capital social et modalités d'exercice de la direction générale de la société.

38 et 39 - Rapports de la Saem le Corum concernant l'exploitation par voie d'affermage du Zénith Sud et du Corum. Exercice 2001.

40 - Rapport de la Somimon concernant la gestion du marché d'intérêt national de Montpellier. Exercice 2001.

41 - Rapport de la Serm concernant le réseau montpelliérain de chaleur et de froid. Exercice 2001.

42 - Rapport de la Société Compagnie Générale des Eaux concernant l'exploitation par voie d'affermage du service de distribution publique d'eau potable. Exercice 2001.

43 - Rapport de la société Interparking concernant la concession du parc de stationnement Laissac. Exercice 2001.

44 - Rapport de la société des parkings du Polygone concernant la concession du parc de stationnement du Polygone. Exercice 2001.

45 à 47 - Rapports de la TaM concernant les concessions des parcs de stationnement Europa, Gambetta et l'exploitation par voie d'affermage du parking du Nombre d'Or. Exercices 2001.

48 à 52 - Rapports de la société Vinci Park concernant les concessions des parcs de stationnements de l'Arc de Triomphe, de la Comédie et de Foch-Préfecture/Marché aux fleurs, celle concernant la construction et l'exploitation du parking des Gares et l'exploitation et la gestion par voie d'affermage du parking Peyrou-Pitot. Exercices 2001.

53 - Tarifs de la boutique du planétarium Galilée.

54 - Gratuité du planétarium Galilée lors de la Nuit des Etoiles, les 8, 9 et 10 août 2002.

55 - Attributions de subventions à 10 associations.

56 à 58 - Garanties de la Ville à l'ACM pour l'acquisition de logements à la résidence Petit-Bard (avenue de Lodève) et la construction de logements à la résidence Donatello (rue Billie-Holiday).

59 - Garantie de la Ville à l'AMTRH (Association Montpelliéraine pour la Mise au Travail et le Reclassement des Handicapés) pour les travaux de réhabilitation et de mise en conformité des Ateliers Kennedy.

60 - Garantie de la Ville à la SA HLM Nouveau Logis Méridional pour l'acquisition de logements à la résidence Le Vénus (Bd Paul-Valéry)

61 - Présentation du budget supplémentaire 2002 - Budget général et budgets annexes de l'eau et du lotissement municipal.

62 - Avenant n°6 au traité d'affermage liant la Ville à la Compagnie Générale des Eaux pour l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable.

63 - Dossier de consultation du concours de maîtrise d'œuvre pour la désignation d'un architecte qui sera en charge de réaliser les plans d'urbanisme et les aménagements urbains du quartier des Grisettes et du Parc Mas Nouguier.

64 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation de la 4e tranche de l'aménagement du Grand Mail (réaménagement de l'espace libéré par la démolition partielle de la résidence Font del Rey).

65 - Protocole d'intentions générales concernant l'aménagement du pôle d'échanges et du quartier Nouveau Saint-Roch, entre la Ville, l'agglomération, l'Etat, la SNCF et RFF.

66 - Dossier de consultation du concours de maîtrise d'œuvre pour la désignation d'un architecte urbaniste qui sera en charge de réaliser les plans d'urbanisme et les aménagements urbains du quartier Nouveau Saint-Roch.

67 - Acquisition à titre gratuit d'une parcelle, sise rue Francis-Lopez, propriété de la société S.C.I. du Parc-Bouygues immobilier.

68 - Acquisition d'une parcelle appartenant à la société B.G.A. pour permettre la modification du giratoire Flandres-Dunkerque.

69 - Acquisition d'une bande de terrain appartenant à M. Renaud pour réaliser la continuité du trottoir dans le cadre de l'élargissement de la rue de la Bégude.

70 - Acquisition d'une parcelle appartenant à la Gérance Générale Foncière pour permettre l'élargissement de la rue du Colonel Marchand.

71 - Acquisition de bandes de terrains appartenant à la société Alstom pour réaliser des travaux d'élargissement de la rue de Salaison et une mise en alignement rue de Pinville.

72 - Déclassement du domaine public communal du local et du terrain de l'actuel poste de police municipal Lemasson (déménagé avenue Villeneuve d'Angoulême) pour permettre l'implantation du 4e poste de police nationale de proximité. Bail emphytéotique de 30 ans et à titre gratuit avec l'Etat.

73 - Acquisition de parcelles sises au lieu-dit Touchy, en bordure de l'avenue de Vanières, appartenant aux Consorts Vailhe, dans le cadre de la création au sud ouest de la ville du nouveau quartier dénommé Ovalie.

74 - Convention d'occupation du domaine public établie par la Communauté d'agglomération de Montpellier au bénéfice de la Ville, pour permettre l'aménagement en bordure de la rue Lallemand (à proximité du Conservatoire), d'un parc destiné aux habitants du quartier.

75 - Tarification 2002 de la location des réseaux de télécommunications de la Ville par les opérateurs de télécommunication.

76 et 77 - Conventions de mise à disposition de fibres optiques par la Ville à la société Télécom développement, à la société Louis Dreyfus Communications

78 - tarifs d'occupation du domaine public communal non routier par des infrastructures de télécommunications radioélectriques et hertziennes.

79 - Modification de la redevance d'occupation du domaine public communal des ouvrages de distribution d'électricité.

80 - Appel d'offres ouvert pour la réalisation hydraulique de la Lironde et la transparence Lez-Lironde.

81 - Dénomination dans le quartier Croix d'Argent d'une nouvelle voie du nom de Ulysse-Vergne dont l'action en faveur de la création de l'aéroport de Montpellier fut déterminante.

82 - Proposition de transfert à la Communauté d'Agglomération de la compétence collecte des déchets à compter du 1er janvier 2003.

83 - Marché de conception et de réalisation d'une fontaine, place de Thessalie dans le quartier Antigone avec le groupement A.T.F. / Bourry.

84 - Appel d'offres ouvert européen pour l'entretien des 20 000 arbres du patrimoine arboré de la ville.

85 à 87 - Parc zoologique Lunaret : appel d'offre ouvert pour la fourniture des 330 tonnes annuelles de foin, demandes de subventions pour permettre la construction de nouveaux abris pour les bisons, convention Ville/Apieu pour des actions d'animation dans la réserve naturelle du Lez.

88 - Conventions-type pour la location de locaux aux associations.

89 - Appel d'offres ouvert pour la maintenance des systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance de l'Hôtel de Ville.

90 - Tarifs des droits de licence des débits de boissons.

91 - Concours d'architecture pour la construction des six échoppes destinées aux fleuristes de l'Esplanade, allée Paul-Boulet. Election des membres de la commission-jury.

92 - Avenant n°1 à la convention Ville/Société Montpellier Dépannage concernant la mise en fourrière des véhicules, pour permettre le transfert de la Société Montpellier Dépannage à la SARL Fourrière montpelliéraine.

Affaire 19 : Travaux d'amélioration du stade de rugby Sabathé

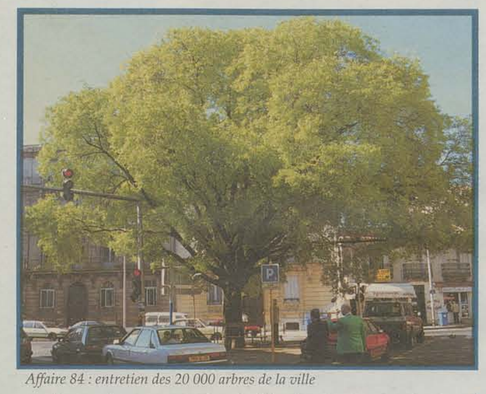

Affaire 84 : entretien des 20 000 arbres de la ville

Vœu de soutien aux revendications des infirmières libérales

Les infirmières libérales de la région Languedoc-Roussillon poursuivent leur mouvement de protestation contre le blocage de leur rémunération depuis de nombreuses années et dénoncent la convention nationale qui organise les relations entre les caisses d'assurance maladie et leur profession.
Alors qu'elles sont un des maillons indispensables à la chaîne de distribution des soins et constituent plus que jamais le pivot de la politique de maintien à domicile des personnes malades, âgées et dépendantes, le risque est grand de voir le nombre d'infirmières libérales s'amenuiser dans les années à venir en raison de la faible attractivité du revenu rapporté au volume d'heures de travail.
A l'instar de la convention signée il y a quelques semaines concernant l'augmentation substantielle de la rémunération des médecins généralistes, le conseil municipal, réuni le 12 juillet 2002, émet le vœu que le gouvernement et la Cnam prennent rapidement la pleine mesure des revendications des infirmières libérales et leur accordent la reconnaissance financière de leurs compétences professionnelles.

Vote
46 voix pour (majorité municipale)
12 refus de prendre part au vote (Groupe RPR / UDF)

Journées de la recherche médicale

Dans le cadre des journées de la recherche médicale qui se tiendront du 24 septembre au 3 octobre dans toute la France, les Montpelliérains sont invités à un débat sur le thème "Quels espoirs thérapeutiques pour les maladies de la vue et de l'ouïe ?", en présence des professeurs Cécile Delcourt, Christian Hamel et Rémy Pujol. Vendredi 27 septembre de 18h30 à 20h30.
Contact : tél. 01 44 39 75 78

Santé du Cœur

C'est le nom donné au salon organisé le 6 octobre prochain par l'association de cardiologie du Languedoc Roussillon sur la place de la Comédie.
Ce salon, a pour objectif d'informer le grand public sur les maladies cardio-vasculaires, de dialoguer avec des professionnels de santé et d'appréhender ses facteurs de risques pour améliorer son hygiène de vie.

La statue Dionysos sera remplacée

Suite à une manœuvre malencontreuse de la Société Méditerranéenne de Nettoiement, la statue Dionysos installée entre la bibliothèque centrale et la piscine d'Antigone a été à moitié renversée. Il n'est pas possible, d'un point de vue technique de la réparer.
Sollicitée par la direction des affaires culturelles, la Réunion des Musées Nationaux (RMN) qui possède la moule de la statue, a été chargée de fournir des devis en vue de son remplacement.
Un matériau plus solide comme le bronze par exemple pourrait être envisagé. La ville s'est rapprochée du groupe Nicollin pour régler le dossier sur le plan des assurances.

Tri sélectif : un numéro vert gratuit

Depuis le 17 juin dernier, la Communauté d'Agglomération de Montpellier met à la disposition des habitants un numéro vert gratuit où les messagers du tri sont à l'écoute de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Chacun peut recevoir des informations sur la meilleure manière de contribuer au tri sélectif, sur le compostage individuel, s'inscrire pour des visites etc.
N° Vert : 0 800 88 11 77

agenda

Le musée Fabre enrichit son fonds Frédéric Bazille

Lors de la vente aux enchères du Cabinet Piasa qui s'est déroulée à Drouot-Richelieu le 21 juin dernier, le musée Fabre a pu acquérir dans d'excellentes conditions deux toiles de Frédéric Bazille, grâce à une préemption de l'Etat au bénéfice de la Ville de Montpellier.
La première œuvre, intitulée "Petite italienne chanteuse des rues" est une huile sur toile de 130,5 x 97,5 cm datée de 1866 qui évoque le séjour parisien de F. Bazille. Elle a été acquise au prix de 550 000 €.
La deuxième œuvre, intitulée "Jeune homme nu sur l'herbe" est une huile sur toile de 147,5 x 138 cm datée de 1869-1870 qui a été acquise pour 480 000 €. Cette toile est rattachée à l'ensemble des baigneurs sur le bord du Lez dont le musée ne possédait aucun exemplaire.
Ces deux acquisitions vont compléter de façon pertinente le fonds des neuf tableaux de Frédéric Bazille conservés au musée Fabre, fonds qui faisait déjà du musée montpelliérain celui possédant le plus de toiles de Frédéric Bazille dans le monde.
L'œuvre de Frédéric Bazille aura d'ailleurs une place de choix dans le musée Fabre rénové et agrandi qui ouvrira ses portes en 2006 : au sein des collections XIXe qui se déploieront tout autour de l'ancien Collège des Jésuites, une salle lui sera en effet spécialement consacrée dans la continuité de la salle présentant les chefs d'œuvre de Courbet.

Frédéric Bazille
Né en 1841 à Montpellier et issu de la haute bourgeoisie protestante de la ville, mort prématurément à la guerre de 1870, Frédéric Bazille a peint une soixantaine de toiles seulement et a été, aux côtés de Monet et de Renoir, l'un des précurseurs de l'impressionnisme. Ses œuvres sont conservées dans les collections les plus prestigieuses du monde et sa renommée est très grande en Europe comme aux Etats-Unis. En plus des deux toiles acquises le 21 juin dernier, le musée Fabre possède neuf autres toiles de Bazille : Nu couché, L'Atelier de la rue Furstenberg, les Remparts d'Aigues-Mortes du côté sud, Le Héron aux ailes déployées, la Vue de village, Le Portrait d'Alphonse Tissé, L'étude pour une vendange, La toilette et La Négresse aux pivoines.

De septembre 2002 à décembre 2003
Saison de l'Orchestre National et de l'Opéra National de Montpellier

Désormais regroupés au sein de la même association baptisée Euterp, l'Orchestre National et l'Opéra National de Montpellier présentent leur premier programme musical placé sous l'égide de cette nouvelle organisation à l'occasion de la saison 2002 - 2003. Une grande saison musicale qui, de septembre 2002 jusqu'à la fin de l'année 2003, foisonnera de multiples événements et permettra au public montpelliérain de vivre de nombreux bonheurs musicaux en découvrant ou redécouvrant de grandes œuvres lyriques, des chefs d'œuvre symphoniques, de la musique de chambre et, dès le mois de janvier 2003, une nouvelle série de concerts de jazz. Parmi les noms qui font rêver, le pianiste Evgueni Kissin, Riccardo Muti, Fabio Biondi ou Depardieu dans Stravinsky, ou encore la 6e de Mahler, Les Noces de Figaro, Perelà de Dusapin, Armin Jordan, Médée de Cherubini, La Dame de pique de Tchaikovski, le chef d'orchestre Emmanuel Krivine, Christophe Rousset en résidence...

Locations, abonnements : renseignements au 04 67 60 19 99 et au 04 67 616 616. Nouveautés cette année, la Carte "Tutti Pass" (4spectacles, opéras ou concerts à 15 € pour les moins de 27 ans) et l'Abonnement Famille "Pack" (6 concerts symphoniques. Offre réservée aux adultes accompagnés de leurs enfants. Prix par adulte : 102 € (maximum 2 adultes). Prix par enfant : 6 € (maximum 2 enfants par adulte).

Jusqu'au 29 septembre au Pavillon du musée Fabre
Symboles Sacrés, quatre mille ans d'art des Amériques

Composée d'une sélection de quelque cent quatre-vingt objets provenant des civilisations les plus remarquables découvertes à travers toutes les Amériques, l'exposition Symboles Sacrés -résultat de la collaboration entre quatre grands musées français et les musées américains, réunis sous l'égide du FRAME- offre une occasion unique d'admirer la beauté, la variété et la complexité de la création de cette ancienne Amérique.
A noter en particulier d'élégantes céramiques décorées de motifs abstraits et figuratifs provenant du sud-ouest des Etats-Unis, ainsi que de fines sculptures en pierre, des céramiques et des ornements personnels provenant du sud-est. Les anciennes cultures mexicaines sont illustrées par de superbes statues olmèques, des récipients en céramique, des statues de pierre sculptées avec un grand soin du détail par des artistes de la civilisation maya, et d'originales sculptures en céramique des régions de Colima, de Nayarit et de Jalisco. De l'Amérique centrale proviennent des ornements en or utilisés pour la parure des chefs et des dignitaires. A découvrir aussi dans cette exposition, de magnifiques céramiques moulées et peintes provenant de l'ancien Pérou ou des objets en rapport avec la vie politique et religieuse et les cérémonies des Mochicas et des Nazcas, ainsi que des récipients richement décorés, montrant l'interaction entre ces peuples et les Européens.

Esplanade Charles de Gaulle.
Tous les jours de 10h à 19h sauf lundis et jours fériés.

De septembre 2002 à juin 2003
Théâtre des Treize Vents

La saison 2002/2003 du Théâtre des Treize Vents débutera en musique le 28 septembre au Théâtre de Grammont (20h45) avec le spectacle proposé par la Compagnie Bismut, regroupant l'Ensemble Kaboul et Yair Dalal trio. Place ensuite à la quatrième édition d'Oktobre (lire ci-contre) qui se déroulera au Théâtre du Hangar avant de revenir à Grammont où , du 19 au 30 novembre, Jean-Claude Fall mettra en scène La décision (Bertolt Brecht) et Mauser (Heiner Müller). Le programme de la saison 2002/2003 se poursuivra avec des œuvres de Copi, Martin Crimp, Labiche, Robert Schneider, Claudel, Brecht, Pirandello, Goldoni, Abdelkader Alloula, Georges Appaix, Shakespeare, Henri Michaux et Jean-Luc Lagarce.

Abonnements, locations, réservations : informations au 04 67 60 05 45. Pour les jeunes (moins de 28 ans) et les demandeurs d'emploi, la carte pass théâtre permet, pour 15 €, d'avoir accès à 4 spectacles de la saison. Elle est délivrée à l'opéra Comédie, à l'Espace Jeunesse et par la Librairie Sauramps.

Du 1er au 26 octobre au Théâtre du Hangar
Oktobre des écritures contemporaines

Pour sa quatrième édition, Oktobre des écritures contemporaines propose sept spectacles en quatre semaines, dont cinq créations de compagnies indépendantes de notre région. Des auteurs à découvrir comme John Fosse ou Luc Sabot, à accompagner comme Marion Aubert ou Eugène Durif, des projets d'écriture originaux comme ceux de Renaud Bertin, David Ayala et Marie-José Malis.

3, rue Nozeran, Montpellier. Il est possible de souscrire un abonnement spécial Oktobre de 5, 6 ou 7 spectacles à 4 € la place, de choisir un seul spectacle à 8 € la place ou de choisir des spectacles d'Oktobre dans les abonnements saison. Billetterie : Opéra Comédie (tél. : 04 67 60 05 45).

Jusqu'au 5 octobre à la Galerie Photo
Exposition Che Guevara Photographe

Figure emblématique du XXe siècle, photographié par les plus grands, Ernesto Che Guevara était également un photographe affirmé. L'exposition présentée par la Galerie Photo de Montpellier, prolongée jusqu'au 5 octobre 2002, s'ouvre avec les premiers travaux réalisés en 1953 durant son voyage à travers le continent américain, de l'Argentine, en passant par la Bolivie, l'Equateur, le Panama, le Costa-Rica, le Nicaragua et le Guatemala pour arriver enfin au Mexique en 1955. Suivent ensuite des photographies prises par le Che lorsqu'il était photographe et reporter pour l'agence Latine, ainsi que les clichés réalisés quand il est devenu Ambassadeur itinérant de Cuba, en 1959, et ministre de l'industrie, en 1961. En tout, 120 tirages, souvent des copies d'époque réalisées par le Che lui même ou des tirages obtenus à partir de négatifs ou de positifs originaux.

Esplanade Charles de Gaulle, du mardi au samedi inclus de 13h à 19h

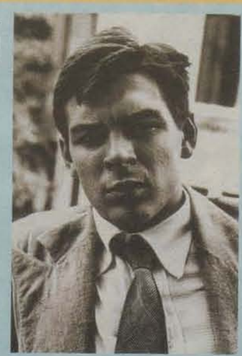

Tang'Hérault Montpellier
Passion Tango

Tout ce qui tourne autour du tango passionne les adhérents et les dirigeants de Tang'Hérault Montpellier, association créée en septembre 2001 (connue auparavant sous le nom d'association des Amis du Tango Argentin) dont l'action vise à développer la connaissance et la pratique du tango et de sa culture. Logée dans les locaux municipaux de la Maison du Tango, à Celleneuve, dont elle assure l'animation, Tang'Hérault Montpellier développe de nombreuses relations avec les autres associations tangueras de Montpellier dont certaines organisent des cours ou des ateliers à la Maison du Tango ou dans des Maisons pour tous de la ville.
Tang'Hérault Montpellier est également à l'origine de la création de Montpellier TangOsud, festival international de tango argentin dont la première édition qui s'est tenue au mois de mai 2002 au domaine municipal de la Pompignane a réuni plus de 400 personnes. Des amoureux du tango en provenance de Montpellier et de la région mais aussi de toute la France, d'Espagne, de Belgique, Du Canada... Pour l'édition 2003, qui est d'ores et déjà en préparation, le rendez-vous est fixé du 29 mai au 1er juin (week-end de l'Ascension), toujours au domaine de la Pompignane. En attendant, si vous avez envie de découvrir le tango, Tang'Hérault Montpellier sera présente, en compagnie des autres associations tangueras (Tango Panaché, Libertango, Senior Tango Club, Tango de Arrabal, Tango Folie's), le 8 septembre à l'Antigone des Associations, et a programmé deux stages tango les 14/15 et 28/29 septembre à la Maison du Tango.

Maison du Tango : 40, rue Favre de Saint Castor (Celleneuve), 34080 Montpellier.
Tél. : 04 67 75 69 68. Site Internet : http://perso.respublica.fr/tangherault
mail : tangherault@respublica.fr

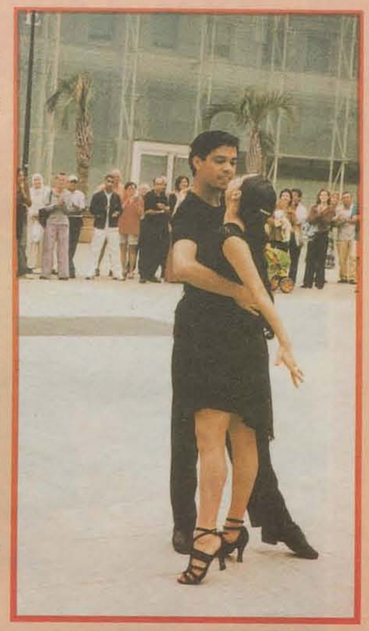

Du 6 au 18 septembre au Parc des expositions de Montpellier
"Triptyk" par le Théâtre Equestre Zingaro

L'Opéra National de Montpellier, le Printemps des Comédiens et Enjoy Montpellier, organisateur du Salon du Cheval de Montpellier (30 octobre - 3 novembre 2002 au Parc des Expositions de Montpellier), se sont associés pour accueillir "Triptyk", le dernier spectacle du Théâtre Zingaro.
Variation pour chevaux, cavaliers et danseurs, "Triptyk" est un spectacle couleur de terre, entre l'ocre et le rouge, conçu sur un modèle chorégraphique : trois pièces et trois musiques - d'où son titre - avec, dans l'ordre, Le Sacre du Printemps d'Igor Stravinsky, Le Dialogue de l'ombre double de Pierre Boulez et La Symphonie des Psaumes, également de Stravinsky.

Location des places : Château d'O (04 67 63 66 66) et Opéra Comédie (04 67 60 19 99).

Exposition Jean Dubuffet
La Galerie d'art contemporain jean yves franch font présente du 1er octobre au 15 novembre 2002 une exposition consacrée à l'œuvre de Jean Dubuffet. Parmi les œuvres exposées, des estampes et différentes pièces uniques (feutres, encres...).
Galerie jean yves franch font, 2, rue Saint Côme, 34000 Montpellier. Tél. : 04 67 02 88 36.

Orchestre de Chambre de Bratislava
L'Orchestre de Chambre de Bratislava donnera un concert le 7 octobre à 21h en la cathédrale Saint Pierre de Montpellier. Au programme, Vivaldi, Mozart, Rossini, Verdi...
Vente des billets sur place le soir du concert à partir de 20h.

Pass' Culture : des avantages exceptionnels pour les étudiants
Le CROUS, en association avec la Ville de Montpellier, propose à tous les étudiants de bénéficier de tarifs exceptionnels, de 30 à 60 % moins chers que les tarifs généraux : 4,5 € pour les spectacles vivants et 3,5 € pour une place de cinéma. Sont concernées les structures suivantes : Théâtre des Treize Vents, Théâtre Jean Vilar, Théâtre du Hangar, Théâtre d'O, Chai du Terral, Victoire 2, Opéra, Montpellier Danse, Printemps des Comédiens, Cinéma Méditerranéen, cinémas Le Royal et Diagonal. Pour l'année universitaire, du 16 septembre 2002 au 15 septembre 2003, la carte Pass' Culture est vendue 7,5 €.

Théâtre d'O
L'ouverture de la saison 2002/2003 du Théâtre d'O aura lieu le 30 septembre et le 1er octobre 2002 avec deux spectacles "hors les murs et hors normes" : Fatche d'eux et L'affaire sardines. Pour tout renseignement sur les abonnements, sur la programmation et sur les lieux définitifs des représentations de la saison 2002/2003 (le Théâtre d'O est en travaux), contacter l'équipe du Théâtre d'O (les bureaux ont été transférés 28 rue Jules Guesde, dans le quartier Celleneuve) au 04 67 67 66 66.

Le Zénith Sud
La saison 2002/2003 du Zénith Sud débutera le 12 octobre à partir de 18h30 avec le Sriracha Tour qui rassemblera notamment Lofofora, Watcha, Lt.No, Oneyed Jack, Grimskunk, AqME et Tripod. Suivront ensuite la Nuit Electro et la Nuit Festive organisées respectivement les 18 et 19 octobre dans le cadre du Festival du 100e numéro du Coca'Zine, Moby le 28 octobre, la soirée électronique Free Radicals le 2 novembre, The National Dance Company of Ireland le 9 novembre, Dream Theater le 10 novembre... Répondeur programmation du Zénith Sud : 04 67 64 50 00.

DEUX RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ PLÉBISCITÉS PAR LES JEUNES

Tohu-bohu

programmation de musiques électroniques du Festival de Radio France et Montpellier

Attitude Urban Circus

12e festival international des cultures et des sports urbains

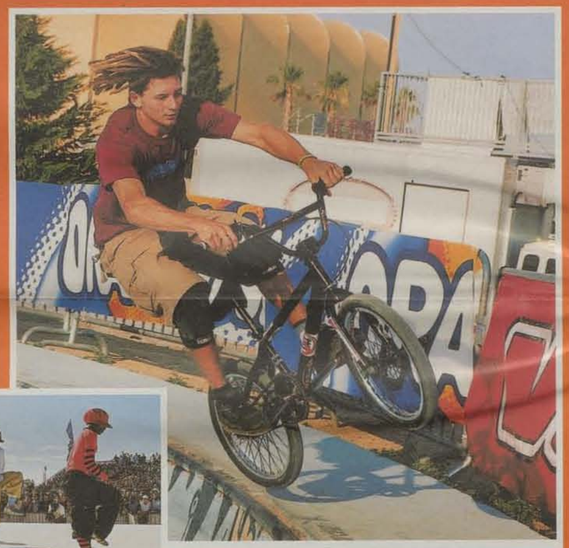

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Hélène Mandroux-Colas. Rédacteur en chef : Nicole Chartier. Rédacteurs : Thierry Delpon, Serge Mafioly, Françoise Dalibon. Photographes : Didier Barrau, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212.
Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél 04 67 87 40 80. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : septembre 2002.

MONTPELLIER en Images

16 août
Fête de la Saint-Roch

Un nombreux public a pris part à la fête de la Saint-Roch organisée en partenariat par la Ville et par l'Association Internationale Saint-Roch de Montpellier. Parmi les temps forts qui ont marqué cette journée de célébration : la messe de l'hospitalité et la messe solennelle au sanctuaire Saint-Roch, l'ouverture du puits et la distribution d'eau à la maison de Saint-Roch, dans la rue de la Loge, mais aussi les visites guidées de l'office du tourisme sur les pas de Saint-Roch de Montpellier ou les représentations du conte en musique "Saint-Roch d'hier et d'aujourd'hui". En fin d'après midi, après la célébration vespérale, le grand cortège des reliques de Saint-Roch s'est déroulé en présence des pèlerins des associations internationales.

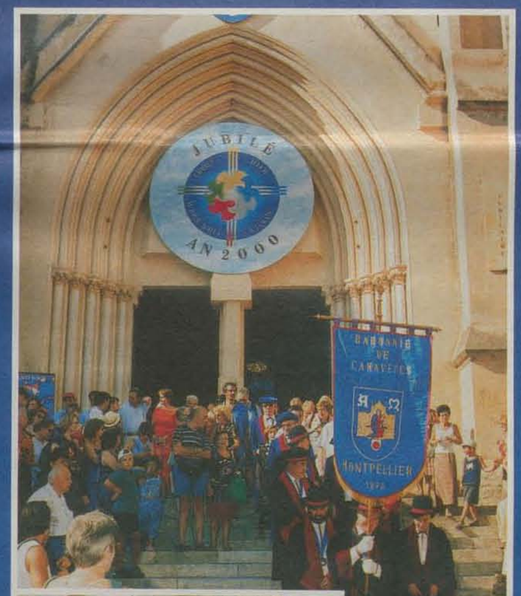

13 juin

La fête de fin d'année de la Maison pour tous Léo Lagrange, rythmée par les représentations des différents ateliers, a remporté un vif succès.

13 juin

Le stade de la Rauze a accueilli les finales de l'opération Resto Foot organisée conjointement tout au long de l'année scolaire par les services de l'enseignement et de la restauration scolaire. On reconnaît notamment sur notre photo, en compagnie des enfants, Max Lévita, adjoint au maire délégué à l'enseignement, Pierre Anglès, directeur de la cuisine centrale et Emmanuelle Facq, responsable du service enseignement.

13 juin

La résidence-foyer Campériols a fêté son 36e anniversaire. Pour l'occasion, les résidants avaient préparé un spectacle particulièrement apprécié par Georges Frêche et les élus du conseil municipal parmi lesquels on comptait notamment Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à la solidarité, vice-président du CCAS.

Du 12 juin au 12 juillet

Organisées par l'Association du nouveau Sainte-Anne, les Xèmes Soirées musicales de Sainte-Anne ont rassemblé de nombreux amoureux de musique.

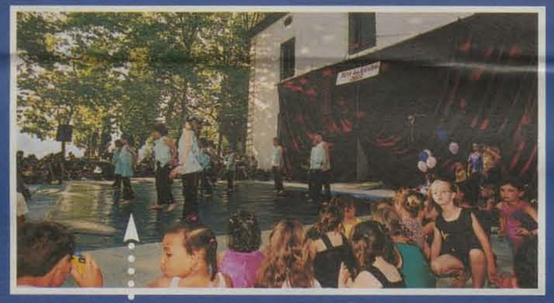

19 juin

La Fête des ateliers 2002 de la Maison pour tous Albert Camus a réuni de très nombreux participants.

19 juin

La réunion du Conseil de quartier Port Marianne s'est déroulée à la Maison pour tous Pierre Azéma en présence, notamment, de François Ricci, président du conseil de quartier, de Ghislaine Bégin, maire-adjointe du quartier et de Serge Fleurence, adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité.

20 juin

C'est dans les locaux de la Maison de quartier Emma Calvé que s'est réuni, sous la présidence de Marie Touchon et en présence de Serge Fleurence, adjoint au maire et d'Eva Beccaria, conseillère municipale, le conseil de quartier Hôpitaux-Facultés.

21 juin

De nombreux enfants ont participé au tournoi d'échecs inter-écoles organisé dans la salle des Rencontres de la mairie.

26 juin

Le Conseil de quartier Cévennes s'est réuni sous la présidence d'André Coulet, président du conseil de quartier et en présence de Serge Fleurence dans les locaux de la Maison pour tous Paul-Emile Victor.

29 juin

Georges Frêche, entouré notamment par les adjoints au maire Serge Fleurence et Ghislaine Bégin, ainsi que par le conseiller général Louis Calmels, a inauguré dans le quartier Richter, à proximité de la faculté des sciences économiques, la statue de François-Christophe Kellermann (1735-1820), général d'origine alsacienne, vainqueur à Valmy (1792).

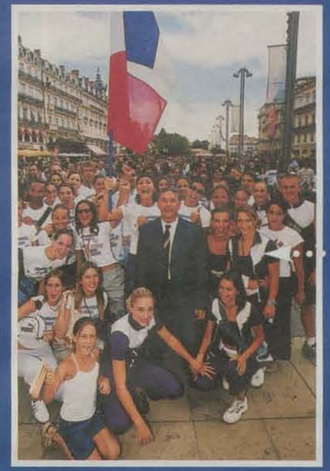

29 juin

Les premiers championnats du Monde de Fitness et d'Aérobic artistique se sont déroulés à Montpellier du 27 au 29 juin 2002. Patrick Vignal, adjoint au maire délégué aux sports a apporté ses encouragements et ceux de la Ville de Montpellier à la délégation française.

3 juillet

Le Conseil de quartier Croix d'Argent s'est réuni à la Maison pour tous Michel Colucci sous la présidence de Jean-Marie Rouquette, président du Conseil de quartier, en présence de Christophe Moralès, maire-adjoint du quartier et de Serge Fleurence.

6 juillet

C'est sur fond de capoeira brésilienne, pour honorer les vainqueurs de la coupe du monde de football, que la Maison des relations internationales a fêté ses deux ans d'existence en présence de nombreux représentants des associations, des représentations consulaires et des communautés présentes à Montpellier. Parmi les élus qui participaient à cette manifestation aux côtés du bâtonnier Bernard Fabre, adjoint au maire délégué aux relations internationales, on reconnaît notamment Tatiana Capuozzi-Boualam, Jean-Pierre Bouvier, Rose-Marie Dauverchain et Eva Beccaria, conseillers municipaux, ainsi que Philippe Saurel, Christiane Fourteau et Fanny Dombre-Coste, adjoints au maire.

13 juillet

La fête nationale a donné lieu à l'organisation de bals et de festivités dans les quartiers de la ville. De nombreux habitants du quartier Croix d'Argent ont ainsi participé à l'apéritif dansant organisé dans le parc Tastavin avec les groupes Tio Pepe, Al Vertigo et Artemis.

14 juillet

Le défilé militaire du 14 juillet s'est déroulé à partir de 20 heures sur la place de la Comédie.

18 juillet

Une délégation de Cheng Du, notre ville jumelle chinoise, est venue à Montpellier pour préparer la prochaine Foire internationale de Montpellier, dédiée à la Chine, qui se déroulera au parc des expositions de Montpellier du 11 au 20 octobre 2002. Elle a été reçue à la Maison des relations internationales par le bâtonnier Bernard Fabre, adjoint délégué aux relations internationales.

16 juillet

L'exposition Symboles sacrés, 4 000 ans d'art des Amériques qui se tient jusqu'au 29 septembre 2002 au Pavillon du musée Fabre a été inaugurée devant un nombreux public en présence de Michel Hilaire, conservateur du musée Fabre, d'Henri Talvat, adjoint au maire délégué à la vie culturelle, d'Hélène Mandroux-Colas et de Bernard Fabre, adjoints au maire.

25 juillet

Nommé haut-commissaire de la République à Nouméa, Daniel Constantin, préfet de l'Hérault, préfet de la région Languedoc-Roussillon, a été fait Citoyen d'honneur de la Ville de Montpellier lors de la cérémonie organisée en son honneur en mairie. On le voit sur notre photo aux côtés du maire Georges Frêche, d'Hélène Mandroux-Colas et de Christian Bouillé, adjoints au maire.

26 juillet

Le palais des sports René Bougnol a accueilli un stage de judo handisport qui regroupait les équipes nationales française, anglaise et espagnole.

Du 30 juillet au 3 août

Transformée en cinéma à ciel ouvert à l'occasion de l'opération Cinéma sous les étoiles, la place Dionysos a affiché complet pour les cinq projections gratuites organisées entre le 30 juillet et le 3 août.

Du 26 au 29 juillet

La 12e Comédie de la Pétanque qui s'est déroulée dans les jardins du Peyrou a rassemblé 5 000 participants parmi lesquels on comptait les 200 meilleurs joueurs de la planète. En avant-première, le 25 juillet, se sont déroulées les finales du concours des Maisons pour tous.